

Septembre 2001

# **Les équipements sociaux du Pays de Montbéliard**

## Table des matières

<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>1</b>
<b>1 LES ÉQUIPEMENTS DE SERVICE PUBLIC FACULTATIF.....</b>	<b>3</b>
1.1 LES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE .....	4
1.2 LES CENTRES SOCIOCULTURELS .....	7
1.3 L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE LOISIRS.....	9
1.4 L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE DES FRANCAS.....	12
1.5 LES STRUCTURES D'ACCUEIL POUR L'AIDE AUX DEVOIRS .....	15
<b>2 LES ÉQUIPEMENTS D'AIDE SOCIALE.....</b>	<b>17</b>
2.1 LES CENTRES MÉDICO-SOCIAUX.....	18
2.2 LES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE.....	19
2.3 LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL POUR PERSONNES ÂGÉES .....	21
2.4 LES ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES HANDICAPÉES .....	23
2.5 LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DIFFICULTÉS.....	27
2.6 LES STRUCTURES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE .....	29
<b>3 LES FINANCEURS .....</b>	<b>32</b>
3.1 LE CONSEIL GÉNÉRAL : LA DIRECTION DE LA VIE FAMILIALE ET SOCIALE.....	33
3.2 LA SÉCURITÉ SOCIALE.....	37
3.3 LES DIRECTIONS RÉGIONALES DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES.....	39
ET LES DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES.....	39
3.4 LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE.....	40
3.5 LA DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE FRANCHE-COMTÉ.....	41
3.6 MINISTÈRE DE LA VILLE / DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT .....	42
3.7 LE FOND D'ACTION SOCIALE POUR LES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS ET LEURS FAMILLES .....	43
3.8 LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE MONTBÉLIARD .....	44
3.9 LA MUTUALITÉ FRANÇAISE DU DOUBS .....	45
3.10 LA SAFC, SOCIÉTÉ ANONYME D'HLM DE FRANCHE-COMTÉ.....	46
<b>RÉCAPITULATIF .....</b>	<b>47</b>
<b>RÉPERTOIRE.....</b>	<b>48</b>
<b>TABLEURS SIG.....</b>	<b>51</b>

Les **équipements sociaux** sont des structures ayant des activités **d'intérêt général**, visant à **améliorer les conditions de vie de la société**.

On peut les classer en deux catégories :

- Les **équipements de service public facultatif**,
- Les **équipements d'aide sociale**.

On appelle « **équipements de service public facultatif** » les équipements sociaux qui ont pour vocation de **favoriser l'épanouissement, le développement personnel**, notamment des enfants et des adolescents. Ils sont complémentaires de la scolarité durant et au-delà de celle-ci. Ils répondent par ailleurs à un besoin de plus en plus important de prise en charge des enfants durant le temps de travail des parents.

- Les structures d'accueil de la petite enfance
- Les centres socioculturels
- Les structures d'accueil périscolaire de loisirs pour enfants et adolescents
- Les structures d'accueil extrascolaire pour enfants et adolescents des Francas du Doubs
- Les structures d'accueil pour l'aide aux devoirs

Les « **équipements d'aide sociale** » sont quant à eux des structures prévues par les institutions françaises afin de garantir des **conditions de vie décentes** aux personnes les plus en difficultés, physiquement, socialement et économiquement (hébergement, revenu minimum, soins ...).

- Les centres médico-sociaux
- Les centres communaux d'action sociale
- Les établissements pour personnes âgées
- Les établissements pour personnes handicapées mentales
- Les établissements d'accueil pour enfants et adolescents en difficultés
- Les structures d'hébergement d'urgence

Ce document présente un recensement le plus complet possible des équipements sociaux du Pays de Montbéliard, même s'il ne peut être exhaustif.

Il vise par ailleurs à expliquer la fonction de chacun de ces équipements et à connaître les motivations des acteurs administratifs et associatifs qui les financent et les animent.

Cette base de données et d'informations pourra être consultée ponctuellement, ou exploitée dans le cadre d'études.

Ce document est accompagné d'une cartographie renseignée, réalisée sur le Système d'Information Géographique de l'Agence, afin de pérenniser ce travail. Il conviendra donc de mettre à jour régulièrement les listes d'équipements et leurs caractéristiques, sur document papier mais également sur le SIG.

## **1 Les équipements de service public facultatif**



## **1.1 Les structures d'accueil de la petite enfance**

Les structures d'accueil de la petite enfance sont des espaces aménagés, permettant de faire garder régulièrement ou non leurs enfants en bas âge. Le personnel assure les soins nécessaires et contribue à la socialisation de l'enfant et à son éveil.

Ces lieux d'accueil sont peu à peu apparus avec le développement du travail des femmes.

### **Les caractéristiques des différentes structures d'accueil**

- **Les haltes-garderies** permettent d'accueillir des enfants de moins de 6 ans de manière occasionnelle, quelques heures, une demi-journée.
- **Les crèches collectives** sont des établissements accueillant généralement 10 à 60 enfants de moins de 3 ans à la journée et de façon régulière.
- **Une crèche familiale** regroupe des assistantes maternelles agréées qui accueillent 1 à 3 enfants à leur domicile. Celles-ci bénéficient d'un encadrement régulier, assuré par la crèche qui les emploie.
- Une **crèche parentale** est une crèche collective gérée par une association de parents participant eux-mêmes à la garde des enfants avec le soutien d'une personne qualifiée. Ce mode de garde n'est pas représenté sur le Pays de Montbéliard.
- Les **assistantes maternelles agréées** sont des personnes agréées par le Conseil Général pour accueillir régulièrement des enfants à leur domicile moyennant rémunération. Elles sont employées directement par les parents. La Caisse d'Allocations Familiales du Pays de Montbéliard verse une aide à la famille. Les enfants peuvent avoir plus de 3 ans, voir plus de 6 ans. Ils sont accueillis avant ou après la classe, les mercredis ou aux heures des repas.
- Le **relais assistante maternelle** est un lieu de rencontre et d'échanges avec les parents afin d'améliorer l'accueil des enfants au domicile de l'**assistante maternelle**. Ils ont été créés en 1995 par la Caisse d'Allocations Familiales du Pays de Montbéliard.

## Les structures d'accueil de la petite enfance sur le Pays de Montbéliard

Nom	Adresse	Commune	Gérant	Capacité d'accueil	Nombre d'inscrits
<i>Halte-garderie</i>					
Halte-Garderie "Le Petit Prince"	60 rue de la Combe Mirey	Audincourt	Ville d'Audincourt	20	380
Halte-Garderie	4 rue de l'étoile	Bavans	AGASC	20	130
Halte-Garderie "Les Petits Loups"	rue Buffon	Béthoncourt	CAF	20	227
Halte-Garderie "La Souris Verte"	10 rue des Flandres	Grand-Charmont	CAF	20	218
Halte-Garderie "Les Petits Mousses"	rue Frédéric Chopin	Montbéliard	CCAS Montbéliard	20	
Halte-garderie "La Chiffogne"	rue Frédéric Thourot	Montbéliard	CCAS Montbéliard	20	210
Halte-Garderie	1 rue des chênes	Sochaux	Ville de Sochaux	20	290
Halte-Garderie "Lou Bré"	2 rue P-J Proudhon	Valentigney	CAF	20	223
<i>Halte-Garderie / crèche collective</i>					
Halte-Garderie / Crèche collective "L'Oiseau Lyre"	9 rue des roses	Etupes	Ville d'Etupes	25	
Halte-Garderie / Crèche collective	8 rue Pierre Peugeot	Hérimoncourt	Ville d'Hérimoncourt	20	
Halte-Garderie / Crèche collective "La Manduline"	4 rue des écoles	Mandeure	Ville de Mandeure	20	
Crèche / Halte-garderie "Les Virelitous"	avenue des Alliés	Montbéliard	CCAS Montbéliard	10	
<i>Crèche collective</i>					
Crèche collective "La Pomme Verte"	2 rue Hélène Boucher	Montbéliard	CCAS Montbéliard	24	23
<i>Crèche familiale</i>					
Crèche familiale de la ville d'Audincourt	8 avenue Aristide Briand	Audincourt	Ville d'Audincourt	30	33
Crèche familiale	11 rue Maurice Ravel	Montbéliard	CCAS Montbéliard	50	47
<i>Mini crèche / Halte-Garderie</i>					
Mini crèche / Halte-garderie "La Flûte Enchantée"	rue du château d'eau	Seloncourt	Ville de Seloncourt	20	62
Mini crèche / Halte-garderie "Les Petits Poucets"	2 rue des vergers	Voujeaucourt	Association	16	72
<i>Crèche d'entreprise</i>					
Crèche du Centre Hospitalier A. Boulloche	4 bvd du 21ème chasseur	Montbéliard	Centre hospitalier	60	60
<i>Les relais assistante maternelles</i>					
Relais assistantes maternelles de Montbéliard	3 rue de l'Ecole Française	Montbéliard	Mutualité du Doubs	480	
Relais assistantes maternelles d'Audincourt	14 avenue du Maréchal Foch	Audincourt	CCAS Valentigney	335	
	22 rue des Chîntres	Valentigney	CCAS Valentigney	175	
Relais assistantes maternelles du canton de Sochaux	39 rue de Belfort	Vieux-Charmont	Ville de Vieux Charmont	305	

Une nouvelle crèche / halte-garderie doit ouvrir en septembre 2002 à Exincourt pour accueillir 25 enfants.

### Présentation des gestionnaires de ces structures

- **AGASC**, Association de Gestion des Actions SocioCulturelles gère la Maison Pour Tous de Bavans a été chargée par la municipalité de mettre en place une structure d'accueil collective pour la petite enfance en raison des actions déjà engagées pour les 0-6ans comme la ludothèque et les ateliers parents-enfants.
- **La Caisse d'Allocations Familiales du Pays de Montbéliard**<sup>1</sup>
- **Le Centre Communal d'Action Social de Montbéliard**<sup>2</sup>
- **L'association "Les Petits Poucets"** a été montée afin de créer un lieu d'accueil pour la petite enfance à Voujeaucourt.
- **La Mutualité du Doubs**<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Caisse d'Allocations Familiales du Pays de Montbéliard : voir p.37

<sup>2</sup> Centre Communal d'Action Sociale : voir p.19

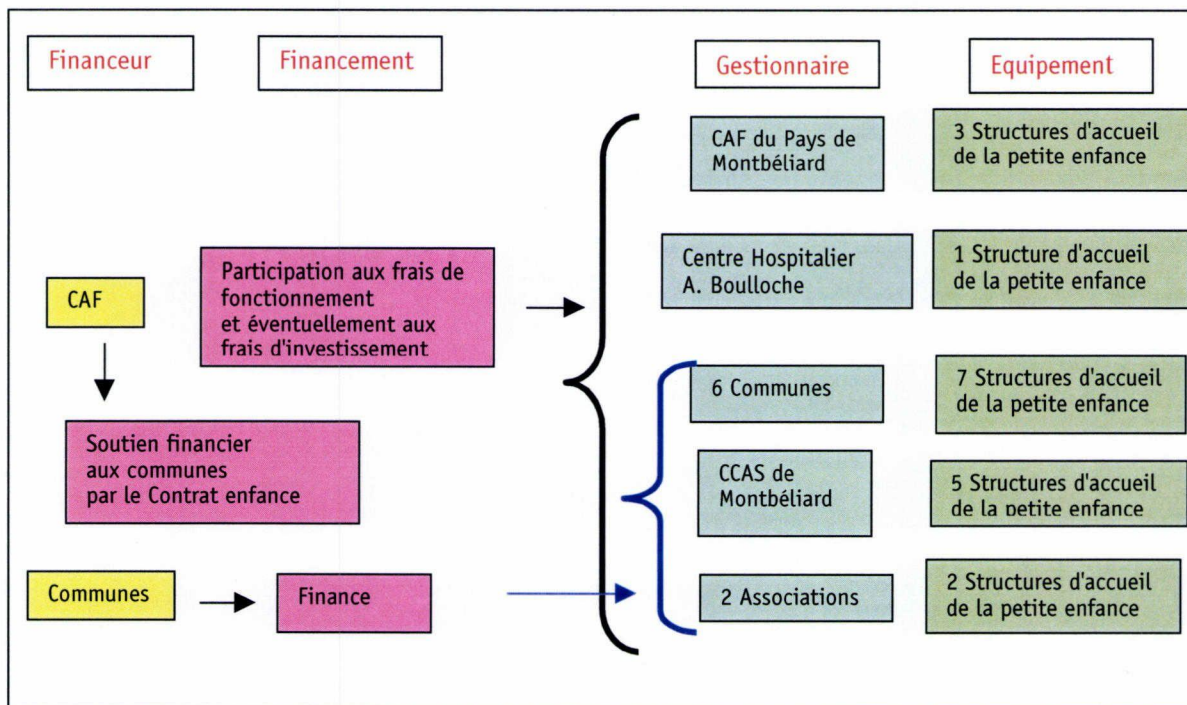
<sup>3</sup> Mutualité du Doubs : voir p.45

## Le financement des structures d'accueil de la petite enfance

La CAF est un acteur important dans le domaine des structures d'accueil pour la petite enfance.

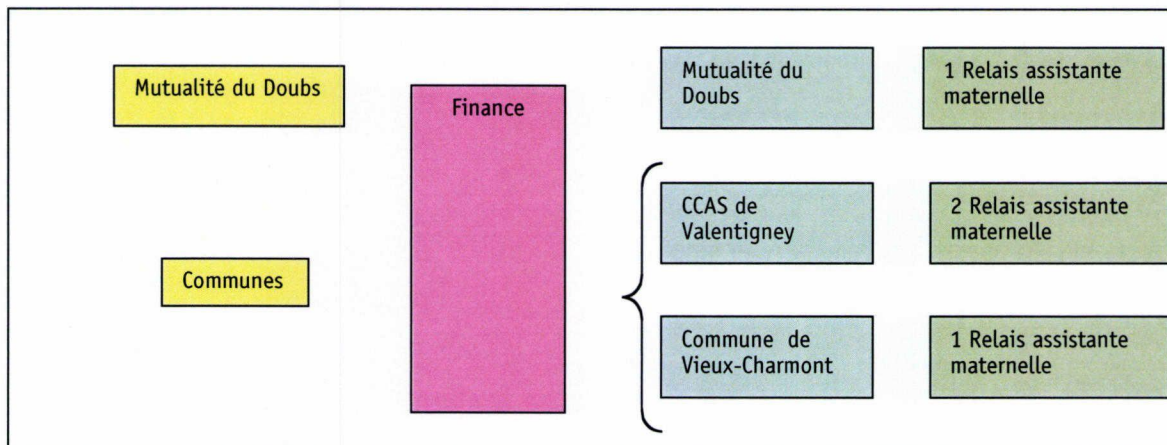
Elle soutient financièrement les communes qui décident d'ouvrir une structure et signent un "contrat enfance". Elle participe aux frais de fonctionnement de tout lieu d'accueil et gère 3 halte-garderies.

La CAF propose également deux allocations aux parents pour faciliter la garde des enfants. **L'aide à l'emploi d'une assistante maternelle agréée**, permet de réduire les frais de garde des enfants de moins de 6 ans, sans condition de ressources. **L'allocation de garde d'enfant à domicile** allège les charges sociales du salaire de la personne employée à domicile, elle varie selon les revenus et l'âge de l'enfant.



Dans le cadre de sa politique d'attractivité résidentielle, il est fort probable que la Communauté d'Agglomération participe prochainement au développement des structures d'accueil de la petite enfance sur le Pays de Montbéliard.

## Le financement des Relais assistante-maternelle



## 1.2 Les centres socioculturels

Les centres socioculturels sont des lieux associatifs destinés à offrir au plus grand nombre la possibilité de participer à des activités collectives notamment culturelles, et ainsi favoriser l'insertion sociale des personnes les plus défavorisées.

Il en existe un grand nombre d'associations

### Les caractéristiques des différents centres socioculturels

- **Les Maisons des Jeunes et de la Culture** sont nées en 1944 sous le nom de "La république des jeunes", créées par André Philip. En 1948 elles se transforment en MJC et se constituent en Unions, en Fédérations départementales, régionales et nationales.

Les MJC constituent un lieu d'expérimentation culturelle, artistique, pédagogique, sociale et politique, et sont porteuses, de par leur nombre et leur philosophie, d'une dimension fédérative, d'une conception solidaire et républicaine, **d'une politique d'éducation populaire** et de culture ainsi que d'un humanisme universel.

Les MJC visent d'abord à la **promotion culturelle et sociale des personnes les plus défavorisées**.

Les MJC sont respectueuses de liberté et de toutes les diversités.

Elles forment l'homme à plus **d'humanisme** dans un monde de plus en plus dévolu au capitalisme. Elles suscitent et organisent la rencontre, le **dialogue**, la confrontation, la réflexion.

"Les MJC défendent un projet éducatif de **formation des citoyens** et de la restauration de la République dans une société en pleine mutation."

Elles s'attachent à faire prévaloir la **défense des droits de l'homme et du citoyen** en affirmant sa volonté de lutter contre toute forme de fascisme et de racisme.

On peut noter trois **finalités complémentaires** des MJC dans leurs actions.

D'abord, la **reconstitution du lien social et de la solidarité** : les MJC doivent être des lieux d'accueil et de sociabilisation qui s'attache à **combattre** la solitude, la perte de point de repères, **les effets de la rupture et de l'exclusion**.

Puis, les MJC sont des **espaces** d'apprentissages et de formation, et par conséquent **de qualification personnelle, sociale et culturelle**.

Enfin, les MJC entendent être des **espaces publics de démocratie** et de citoyenneté républicaine, d'expression du conflit, d'intervention du politique.

Les MJC passent des contrats d'objectifs avec les municipalités qui les financent. Ces contractualisations se passent parfois dans le cadre plus élaboré des Contrats de Ville, des Contrats d'Initiatives locales.

Les directeurs des MJC sont rémunérés par la fédération nationale des MJC.

Sous certaines conditions, les MJC peuvent obtenir le label Centre Social de la Caisse d'Allocations Familiales qui participe alors au financement.

- **Les Centres sociaux** sont des centres socioculturels agréés par la Caisse d'allocations familiales. Celle-ci contribue au financement des centres sous la condition d'élaboration de **contrat de projet**.

Par convention, le Centre social s'engage à exercer les fonctions définies par la CAF en se référant aux trois valeurs fondatrices des centres sociaux de France : la dignité humaine, la solidarité, la démocratie.

Le centre social a pour objet d'administrer un équipement à vocation globale, familiale, pluri-générationnelle et pluriethnique.

Il doit être un lieu d'animation nécessaire à la cohésion sociale du quartier et de la ville, garantir l'existence d'interventions sociales concertées et adaptées aux besoins et encourager la participation des habitants du quartier avec le souci permanent d'ouvrir son action à l'ensemble de la population de la ville.

- Les **Maisons Pour Tous** sont des centres socioculturels indépendants. Certaines peuvent être affiliées aux réseaux des MJC ou bénéficier du label "centre social".

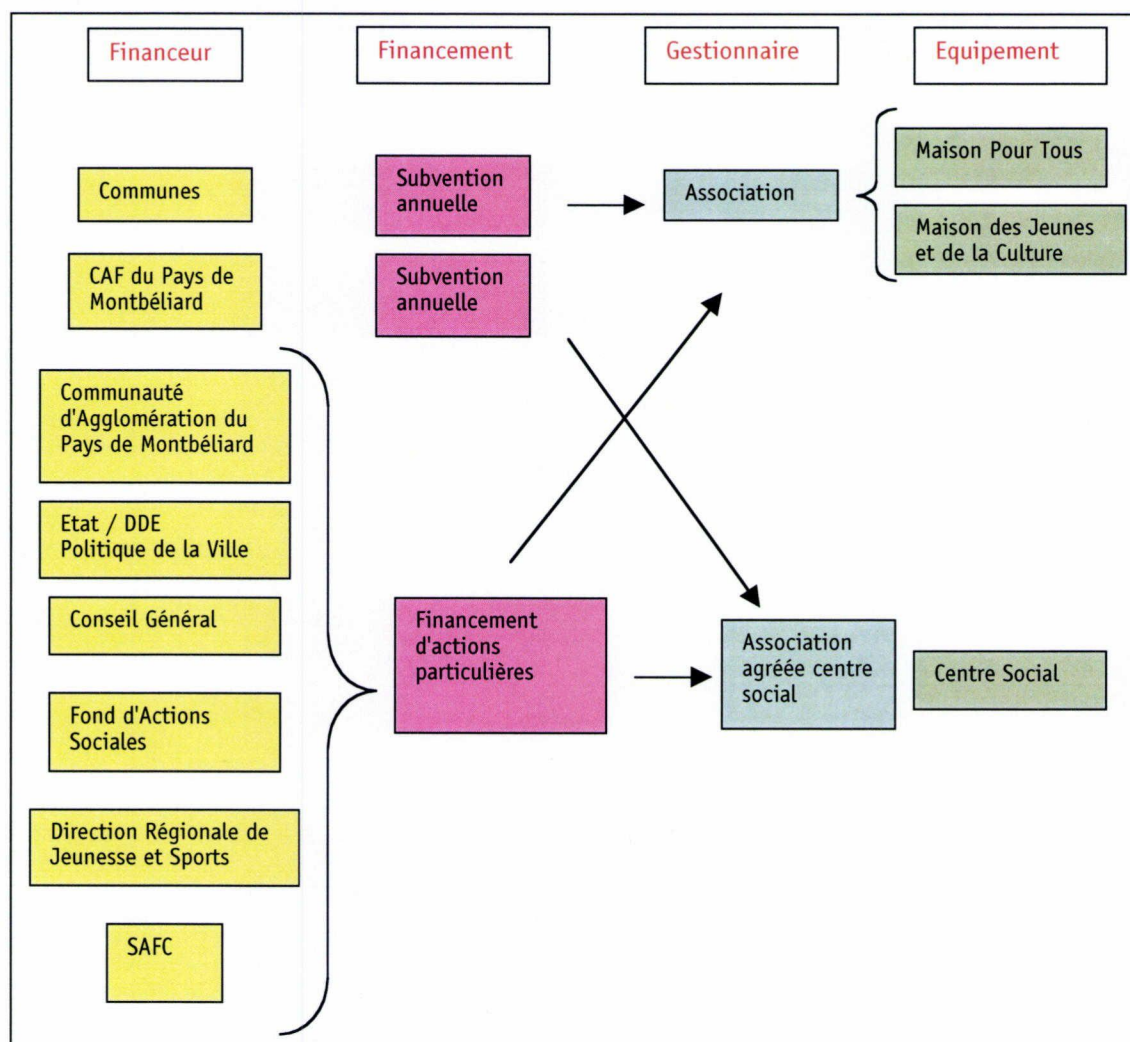
- **Trame** est une association qui a pour objet d'administrer le centre social de Grand-Charmont, sans pour autant se substituer à l'action des diverses associations, de promouvoir une animation à caractère social, éducatif, culturel et formateur, et d'encourager la participation des habitants par l'intermédiaire des associations.



## Les centres socioculturels du Pays de Montbéliard

Commune	Maison Pour Tous	Maison des Jeunes et de la Culture	Centre Social	Adresse	Nombre d'adhérents	Année ou saison
Audincourt Centre		X	X	5, rue des Vergers	+ de 300 personnes	2000-2001
Audincourt Champs-Montants		X	X	63, avenue du 8 mai	+ de 800 personnes	2000-2001
Bavans	X		X	41, Grande rue	217 familles	2000
Béthoncourt Champvallon			X	7, rue Buffon		
Dambenois	X	X		Grande rue	120 personnes	2000-2001
Grand-Charmont			X	6, rue du Stade	130 familles	2000-2001
Montbéliard Centre		X		2, cour des Halles	230 personnes	2000
Montbéliard Petite-Hollande		X	X	14, rue du Petit Chênois	355 personnes	2000-2001
Seloncourt	X	X		138, rue Leclerc		
Sochaux		X		6, rue de la Poste		
Valentigney Centre	X	X		10, rue Carnot	309 personnes	2000-2001
Valentigney Les Buis			X	14 bis, rue Gustave Courbet		

## Le financement des centres socioculturels



### **1.3 L'accueil périscolaire de loisirs**

L'accueil périscolaire est la prise en charge des enfants et adolescents le matin avant l'école, le temps de midi, le soir, le mercredi et le samedi après-midi.

#### **Présentation des associations proposant un accueil périscolaire de loisirs**

- **Les Eclaireurs et Eclaireuses Unionistes de France et les Scouts de France**

Les Eclaireurs et Eclaireuses Unionistes de France et les Scouts de France appartiennent à la Fédération du Scoutisme Français. Ils sont reconnus d'utilité publique et agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, en tant qu'association de jeunesse et d'éducation populaire.

Indépendants et non politiques, ouverts à tous sans discrimination de religion, d'origine sociale ou de sexe, ils se veulent complémentaires des autres formes d'éducation proposées par l'école et la famille. Le scoutisme est un mouvement d'auto-éducation pour les jeunes, dans lequel les adultes les accompagnent. Il a pour but d'aider le jeune à devenir un citoyen autonome, solidaire, responsable, actif et engagé dans la cité, en France, en Europe et dans le monde.

Les **Scouts de France** sont la branche catholique du mouvement, et les **Eclaireurs et Eclaireuses Unionistes de France** la branche protestante. Les premiers encadrent sur le Pays de Montbéliard plus de 100 enfants et adolescents, et les seconds, près de 130.

- **Les Francas<sup>4</sup>**

- **Les Centres socioculturels<sup>5</sup>**

- **L'ADAPEI<sup>6</sup>**

- **L'association "Les Amis de Jules"**

- **L'association "Les Galopins"**

L'association a été créée en 1999 par des parents d'élèves de Courcelle-lès-Montbéliard, confrontés à des problèmes de garde de leurs enfants, dans les périodes périscolaires. L'association a organisé dans un premier temps un accueil matinal à partir de 7h30, de 11h30 à 12h15, de 13h à 13h30 et de 16h30 à 18h30. Depuis la rentrée 2000, l'association propose des repas durant le temps de midi, des activités le mercredi et pendant les vacances scolaires.

La Caisse d'Allocation Familiale et la Mairie soutiennent cette association dont les revenus sont complétés par une contribution des parents : 8F de l'heure, 25F la demi-journée et 30F le repas.

---

<sup>4</sup> Les Francas : voir p.12

<sup>5</sup> Les Centres socioculturels<sup>5</sup> : voir p.7

<sup>6</sup> L'ADAPEI : voir p.23

## Les structures d'accueil périscolaire de loisirs du Pays de Montbéliard

Structure d'accueil	Commune	Adresse	Moments d'accueil				
			Matin	Midi	Soir	Mercredi	Samedi
<i>Les grands mouvements éducatifs</i>							
Eclaireurs unionistes de France	Feschés-le-Châtel	rue de Verdun					X
Eclaireurs unionistes de France	Seloncourt	rue du Château d'eau					X
Eclaireurs unionistes de France	Valentigney	rue des Glaces					X
Eclaireurs unionistes de France	Voujeaucourt	rue du 52ème RI					X
Scouts de France	Audincourt						X
Scouts de France	Montbéliard	rue du Mont-Bart prolongée					X
Scouts de France	Montbéliard	rue Renaud de Bourgogne					X
Scouts de France	Valentigney						X
Francas	Arbouans	12 rue des Ecoles	0	0	0	0	
Francas	Audincourt Centre-ville	57 bis Grande rue			X	X	
Francas	Audincourt Champs-Montants	66, rue des Champs de l'Essart			X	X	
Francas	Audincourt	7, rue des Vergers		X			
Francas	Bavans	rue des Ecoles				X	
Francas	Béthoncourt	rue Léonard de Vinci			X	X	X
Francas	Exincourt	9 rue des Nations			X	X	X
Francas	Grand-Charmont	Fort Lachaux			X	X	
Francas	Grand-Charmont	place Dolain Minbourg			X	X	
Francas	Grand-Charmont	rue de Picardie			X	X	
Francas	Grand-Charmont	rue Frédéric Bataille			X	X	
Francas	Montbéliard	2, rue de Lamartine			X	X	X
Francas	Montbéliard Victor Hugo	boulevard Victor Hugo			X	X	
Francas	Montbéliard Alouettes	rue Claude Debussy			X	X	
Francas	Montbéliard Saint-Aubin	rue Vincent Van Gogh				X	
Francas	Seloncourt	rue de la Fonderie		0	X		
Francas	Sochaux	rue de Pontarlier		0		X	
Francas	Sochaux	rue des Chênes			X		X
Francas	Valentigney Pézole	rue César Franck		X	X	X	
Francas	Valentigney Les Buis	14 bis rue Gustave Courbet			X	X	
Francas	Voujeaucourt	Impasse du Prince			X		
Francas	Voujeaucourt	rue des Fontaines			X		
Francas/ AOE	Grand-Charmont	rue de Normandie			X	X	

Structure d'accueil	Commune	Adresse	Moments d'accueil				
			Matin	Midi	Soir	Mercredi	Samedi

#### Les centre socioculturels

Centre social - AGASC- MPT	Bavans	41, Grande rue				X	X
Centre social - CSCB	Béthoncourt	7, rue Buffon				X	
Centre social - Trame	Grand-Charmont	rue du Stade			X	X	
MJC	Valentigney	10, rue Carnot			X	X	X
MJC Centre	Audincourt	5, rue des Vergers			X	X	X
MJC Centre Image	Montbéliard	2, cour des Halles			X	X	
MJC Champs-Montants	Audincourt	63, avenue du 8 mai			X	X	X
MJC Petite Hollande	Montbéliard	14, rue du Petit Chênois				X	

#### Les municipalités

Mairie d'Audincourt	Audincourt	Domicile assistantes maternelles	X	X	X		
Mairie d'Audincourt	Audincourt	5, rue Renaud	X	X	X		
Mairie d'Etupes	Etupes	4, rue de la Poste			X	X	
Mairie de Fesches	Fesches-le-Châtel	rue de la Mairie			X	X	X
Mairie d'Hérimoncourt Espace Jeunes	Hérimoncourt	24 rue du Stade			X	X	X
Mairie de Montbéliard	Montbéliard	Domicile assistantes maternelles	X	X	X		
Mairie de Montbéliard	Montbéliard	Rue Jean Mermoz			X		
Mairie de Montbéliard	Montbéliard	18, boulevard Victor Hugo			X		
Mairie de Montbéliard	Montbéliard	Rue Maurice Ravel			X		
Mairie de Montbéliard	Montbéliard	Rue Jacques Ferrand	0	0	0		

#### Les écoles privées

Ecole de Mandeuve	Mandeuve	24, rue de l'Eglise	X	X	X		
Ecole Notre-Dame	Audincourt	8, rue des écoles	X	X	X		
Ecole Saint-Maimboeuf	Montbéliard	14, rue Saint-Maimboeuf	X	X	X		

#### Autres associations

ADAPEI	Hérimoncourt	rue du Docteur Quelet					X
Association "Les Amis de Jules"	Montbéliard	Rue Samuel Marti	X		X	X	
Association les Galopins	Courcelles-lès-Montbéliard	8 rue de Voujeaucourt	X	X	X	X	

0 : Un accueil périscolaire à Arbouans et à Montbéliard, et durant le temps de midi à Seloncourt et Sochaux ont été mis en place à la rentrée scolaire 2001.

Des réflexions sont en cours pour ouvrir un accueil à Bavans (Matin, midi, soir), à Bart, Etupes, Fesches-le Châtel, Nommay, Sainte-Suzanne (Matin, midi, soir et mercredi) et Voujeaucourt (Midi).



## 1.4 L'accueil extrascolaire des Francas

### Présentation des Francas

Créés en 1944, les **Francas** sont un **mouvement d'éducation populaire**, qui s'adresse à tous les enfants et à tous les jeunes sans exclusivité.

Les Francas interviennent principalement dans le domaine des **loisirs** des enfants et des adolescents lors de leur temps libre, un temps qui constitue **un espace éducatif propice au développement personnel et à la cohésion sociale**.

Agissant selon les valeurs d'humanisme, de démocratie, de liberté, d'égalité et de solidarité, de laïcité et de paix, ils ont une **vocation indissociablement éducative, sociale et culturelle**.

Les Francas sont une **association** de type loi 1901, reconnue d'utilité public et agréées par différents ministères.

Conçu à l'origine comme un mode de garde, il devient l'un des moyens privilégiés de développement d'un accueil éducatif de qualité sur le territoire, en informant, en orientant et en accueillant les enfants. Le **projet éducatif des Francas** repose sur les fondements suivants :

- "dans le développement de la personne humaine, l'enfance est une période déterminante,
- la participation active de la personne, quel que soit son âge, est indispensable à son développement."

Les centres sont constitués en associations départementales, unions régionales et fédération nationale, permettant à tout projet de s'appuyer sur une dynamique et un réseau issus d'un territoire local.

Le Doubs est l'un des rares départements où les Francas sont à la fois une fédération et un opérateur. Le département est organisé en deux zones : le secteur sud est le secteur nord.

Les actions sont également conduites en relation avec d'autres acteurs sociaux. Les Francas mettent en œuvre une complémentarité au service public d'éducation pour :

- Le temps périscolaire : accompagnement scolaire, restauration scolaire
- Le temps libre : classes de découvertes et sorties scolaires.
- L'aménagement du temps de la vie de l'enfant
- L'élaboration de contrats éducatifs locaux

### **Les activités des Francas**

Les Francas secteur nord proposent des activités aux 3-5 ans, 5-14 ans et 14-20 ans. Sur l'agglomération du Pays de Montbéliard, ils encadrent près de 5 000 enfants et adolescents sur 50 centres de loisirs.

Les **centres permanents** proposent des activités **péri-scolaires**<sup>7</sup>: après la classe, temps de midi, soirées, mercredis, accueils du matin, samedis après-midi, mais aussi des activités **extra-scolaires** durant les vacances scolaires.

Les **centres de loisirs occasionnels** proposent des activités seulement pendant les vacances scolaires.

**Les Mix' : les mouvements d'initiatives sociales et culturelles** touchent 2000 enfants par an. Les Mix sont la nouvelle dénomination pour illustrer l'ensemble des activités de coopération et d'échanges sur le secteur nord du Doubs.

- Le **Mix'été** : ateliers culturels menés sur 19 communes de la CAPM.
- Le **Mix'plein air** : ateliers voile sur le plan d'eau de Brognard, campings regroupant des enfants de divers quartiers à l'Isle-sur-le-Doubs, au Malsaucy ou à Montbozon.
- Le **Mix'jeu** : caravane de jeux itinérante sur la CAPM.
- Le **Mix'formation** : formations au sein des Francas pour qualifier les animateurs de centres de loisirs pour adolescents et la petite enfance.

La **ludothèque** scolaire d'Audincourt est destinée aux enfants durant l'école. Ce type d'équipement doit se développer sur toute la CAPM, après l'expérience de la "caravane du jeu", une ludothèque itinérante durant l'été 2001.

Les Francas réalisent des **animations de rue** aux Champs-Montants à Audincourt, à Champvallou à Béthoncourt, et sur les quartiers du Pralet et de Normandie avec la MJC de Valentigney.

A **Montbozon**, près de Vilersexel, les Francas du Pays de Montbéliard ont organisé avec le service jeunesse de Mandeuve et Trame de Grand-Charmont, un **camp d'été international** avec des jeunes venus d'Irlande et d'Allemagne.

Les Francas proposent des **Vacances musicales** organisées par l'Harmonie d'Exincourt sous la forme d'un centre de loisirs intercommunal.

**Les centres de Vandoncourt et de Charquemont** sont des locaux appartenant à la ville de Sochaux. Ceux de Vandoncourt accueillent des "Classes de découvertes" pour les moins de 6 ans en mai et en juin, un centre de loisirs pour maternelle en juillet et un centre de loisirs pour maternelle et primaire en août. Le centre de Charquemont accueille des enfants toute l'année, en période scolaire et extra-scolaire.

---

<sup>7</sup> Centres de loisirs sans hébergement périscolaires : voir p.9

La restauration scolaire est appelée aux Francas "Centre de loisirs péri-scolaire du temps de midi". Les Francas assurent la direction et l'animation durant le transport, pendant et après le repas, notamment à Audincourt et Montbéliard.

**Les associations affiliées :**

AOE, Association des Œuvres Educatives a en charge les centres de loisirs sur Grand-Charmont.

Les "Amis de Jules" assurent l'accueil périscolaire le matin, le midi, le soir, le mercredi et durant les vacances pour les enfants de l'école Jules Grosjean à Montbéliard.

**Les Centres de loisirs sans hébergement des Francas sur le Pays de Montbéliard en période extrascolaire**

Commune	Lieu d'accueil	Adresse	Accueil durant les vacances					
			Toussaint	Noël	Février	Pâques	Juillet	Août
Arbouans	Ecole primaire	12 rue des Ecoles						X
Audincourt	Centre-Ville	57 bis Grande rue	X	X	X	X	X	X
Audincourt	Forges	14 avenue Foch	X	X	X	X	X	X
Audincourt	Champs-Montants	66, rue des Champs de l'Essart	X	X	X	X	X	X
Bart	Ecole Victor Hugo	rue de l'Ecole						X
Bavans	Centre Groupe Scolaire	rue des Ecoles	X	X	X	X	X	X
Mandeure	Centre culturel polyvalent	rue de Lannes						X
Béthoncourt	Gavroche	rue Léonard de Vinci	X	X	X	X	X	X
Béthoncourt	Jean Jaurès	12, ter rue de Champvallan	X	X	X	X	X	X
Dasle	Stade Municipal	rue de la Gare						X
Etupes	Groupe scolaire	1, rue Pergaud						X
Exincourt	Local Jeunes	9 rue des Nations	X	X	X	X	X	X
Exincourt	Groupe scolaire Victor-Hugo	17 rue Cuvier						X
Fesches-le-Châtel	Groupe scolaire Rondelot	rue de Verdun						X
Grand-Charmont	Maison de l'Enfant	rue de Normandie	X	X	X	X	X	X
Grand-Charmont	Fort Lachaux	Fort Lachaux	X	X	X	X	X	X
Grand-Charmont	Centre Maternelle	place Dolain Minbourg	X	X	X	X	X	X
Grand-Charmont	Club Ados	rue de Picardie	X	X	X	X	X	X
Grand-Charmont	Club Ados	rue Frédéric Bataille	X	X	X	X	X	X
Hérimoncourt	Groupe scolaire du centre	3 rue de l'ancienne Mairie						X
Montbéliard	Local Jeunes	2, rue de Lamartine	X	X	X	X	X	X
Montbéliard	Victor Hugo	boulevard Victor Hugo	X	X	X	X	X	X
Montbéliard	Alouettes	rue Claude Debussy	X	X	X	X	X	X
Montbéliard	Saint-Aubin	rue Vincent Van Gogh	X	X	X	X	X	X
Nommay	Ecole F. Bataille	rue Frédéric Bataille						X
Seloncourt	Salle Polyvalente	rue de la Fonderie					X	X
Seloncourt	Ecole Maternelle du centre	17 rue du Château d'eau					X	X
Sainte-Suzanne	Ecole Maternelle	80 route de Besançon						X
Sochaux	Petit-Bois	rue de Pontarlier	X	X	X	X	X	X
Valentigney	Pézole	rue César Franck	X	X	X	X	X	X
Valentigney	Buis	14 bis rue Gustave Courbet	X	X	X	X	X	X
Valentigney	Pergaud	rue Georges Frédéric Parrot						X
Vieux-Charmont	Salle Jean Jaurès	20 rue de Brognard					X	X
Voujeaucourt	Local Jeunes	Place Boudry	X	X	X	X	X	X
Voujeaucourt	Ecole des Myosotis	Impasse du Prince			X	X	X	X
Voujeaucourt	Ecole des Fontaines	rue des Fontaines			X	X	X	X

Des réflexions sont en cours pour ouvrir des centres lors des "petites vacances scolaires" à Bart, Etupes, Fesches-le-Châtel, Nommay et Sainte-Suzanne ainsi qu'un centre de loisirs intercommunal à Dasle, avec les communes de Vandoncourt et d'Abbévillers.

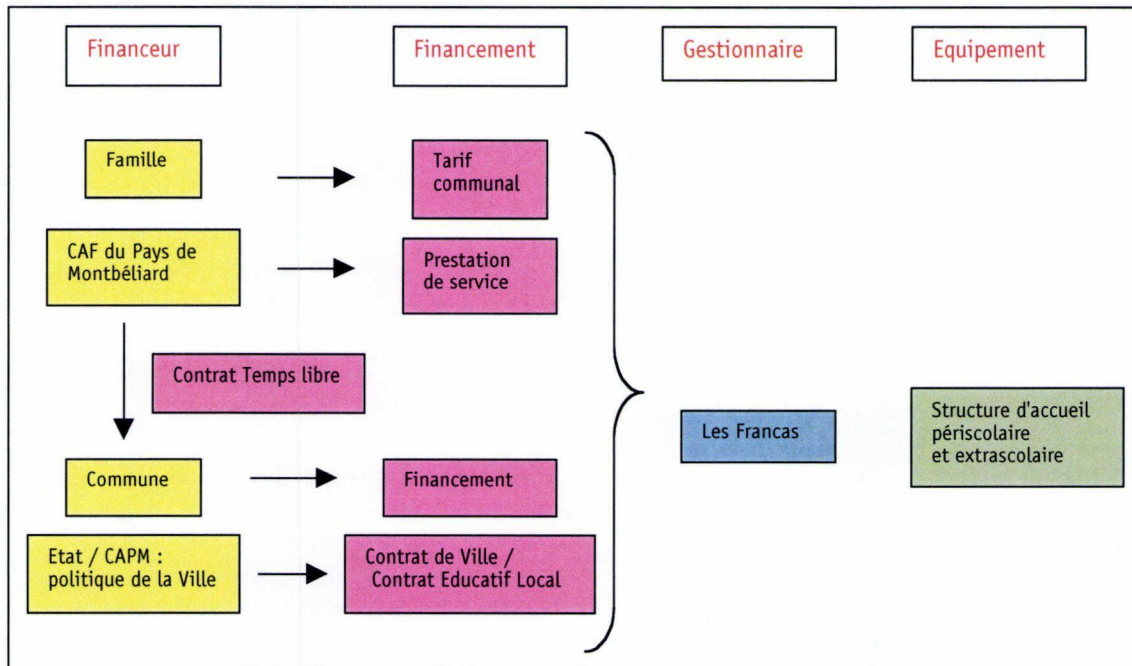
**Les financements des journées en centres de loisirs des Francas**

L'activité des Francas est cofinancée par les communes, les Caisses d'Allocations Familiales de Montbéliard et de Besançon, la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, le Fond d'Action Sociale, les différents ministères de la politique de la Ville et le Conseil Général. Ces aides sont complétées par participation des familles. Le budget de chaque activité ou centre de loisirs fait l'objet de

négociations avec les différents partenaires. La part des financements est donc très différente selon les contextes locaux et notamment les revenus des familles.

La CAF soutient les communes qui développent de nouvelles initiatives dans le secteur du temps libre par les **Contrats Temps-Libres**. Elle aide aussi de manière directe les centres de loisirs par des **prestations de service**.

Le volet éducatif de la Politique de la Ville c'est-à-dire le **Contrat éducatif local** du Contrat de Ville du Pays de Montbéliard est peu développé. Autrefois la CAPM participait financièrement à de multiples actions des Francas. Aujourd'hui, en raison de ses nouveaux statuts, il lui est formellement interdit de cofinancer des actions avec les communes, elle s'attache plutôt aux actions intercommunales (ex. les Mix').



## 1.5 Les structures d'accueil pour l'aide aux devoirs

### - Les Centres socioculturels<sup>8</sup>

#### - L'association "Vivre Ensemble"

#### - L'association "Réussir Ensemble"

L'association s'est mise en place en 1991, afin de lutter contre l'échec scolaire très important sur le quartier. Au départ, 10 bénévoles encadraient une trentaine d'enfants, ils sont aujourd'hui 40 pour 120 enfants, du primaire et du collège, scolarisés et résidant sur le quartier des Champs Montants à Audincourt.

Dans le cadre des Contrats Locaux d'Accompagnement Scolaire, l'association reçoit des subventions du Conseil Général, du Fond d'Action Sociale et de la Caisse d'Allocation Familiale. Les familles participent par une cotisation.

#### - L'UDCSF, l'union départementale de la confédération syndicale des familles

La CSF a pour but d'assurer au point de vue matériel et moral la défense et la représentation des intérêts généraux des familles, des parents d'élèves et de retraités, quel que soit leur situation juridique et sociale ou leur nationalité, en particulier en qualité d'usagers et de consommateurs de biens et de services.

Elle représente les familles et les consommateurs au Conseil Economique et Social, au Conseil National de l'Habitat, au Conseil National de l'alimentation...

La CSF regroupe 450 associations, organisées en 65 unions départementales.

Elle est agréée comme organisation de défense des consommateurs, mouvement d'éducation populaire, organisation de défense de l'environnement et de la nature, organisation de l'accueil des objecteurs de conscience, association éducative, complémentaire de l'enseignement public.

C'est à ce dernier titre qu'elle organise des groupes d'entraide scolaires et d'actions périscolaires, comme l'aide aux devoirs proposée par la l'Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles à Béthoncourt, Montbéliard et Voujeaucourt.

#### - L'association "La Montagne"

L'association est créée en 1992, lors du classement du quartier de la Montagne à Etupes en DSQ, et sur la volonté du Maire. L'association avait pour but d'associer les habitants à la réhabilitation du quartier, à sa nouvelle image.

L'association a développé un certain nombre d'activités essentiellement pour un public d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes (spectacles, activités sportives, sorties, fêtes de quartier...).

Aujourd'hui, le public s'est diversifié et devient pluri-générationnel. Un atelier pédagogique adapté destiné aux femmes et en particulier aux femmes d'origines étrangères, est basé sur la couture. Il a été mis en place, en collaboration avec ASSFAM, Association Service Social Familial Migrant. Les activités de cet atelier se sont élargies à des séances d'informations menées par des sages-femmes, des débats sur la question de l'emploi féminin avec *Femmes actives*, des cycles de conférences sur l'alimentation, le sommeil de l'enfant, afin de rapprocher les familles de l'école. Cet atelier propose également des cours d'alphabétisation, menés par la FRAT, Formation, Réflexion, Animation pour le Travail et l'éducation.

L'association a également mis en place des **activités éducatives périscolaires** dans le cadre du **dispositif CLAS** (Contrat locaux d'accompagnement scolaire) du **Contrat de ville**. Elles sont essentiellement financées par le Fond d'Action Sociale et la Caisse d'Allocation Familiale.

Cette association n'est pas affiliée au réseau des MJC et ne possède ni le label Jeunesse et Sport, ni celui de centre social, mais pourrait développer les critères nécessaires pour y parvenir, dans les prochaines années.

L'association n'a pas d'adhérents au sens propre du terme car elle ne demande pas de cotisation annuelle. On peut toutefois estimer le nombre de participants aux activités entre 250 et 300 personnes par an.

#### - Le CCPD, le conseil communal de prévention de la délinquance

Les CCPD ont été créés en 1982. Il s'agit d'instances de concertation entre l'Etat et la commune, chargée de l'élaboration et du suivi de la politique locale de prévention de la délinquance. Les CCPD ont pour priorité la lutte contre la délinquance, la récidive, la toxicomanie, la restauration de la responsabilité des parents et la mise en œuvre de projets d'insertion sociale.

C'est à ce titre que le CCPD de Mandeuve organise de l'aide aux devoirs pur les enfants de la commune.

#### - L'association "Coup de Pouce"

L'association s'est créée en 1988. Elle propose une aide aux devoirs à 40 enfants de l'école primaire des Alouettes principalement, tous les soirs et le mercredi matin. Elle emploie deux personnes en contrat aidé, assistées de bénévoles. Elle reçoit des financements du Fond d'Action Social, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la ville de Montbéliard. Une cotisation mensuelle est demandée aux familles.

### - Les Francas<sup>9</sup>

<sup>8</sup> Les Centres socioculturels : voir p.7

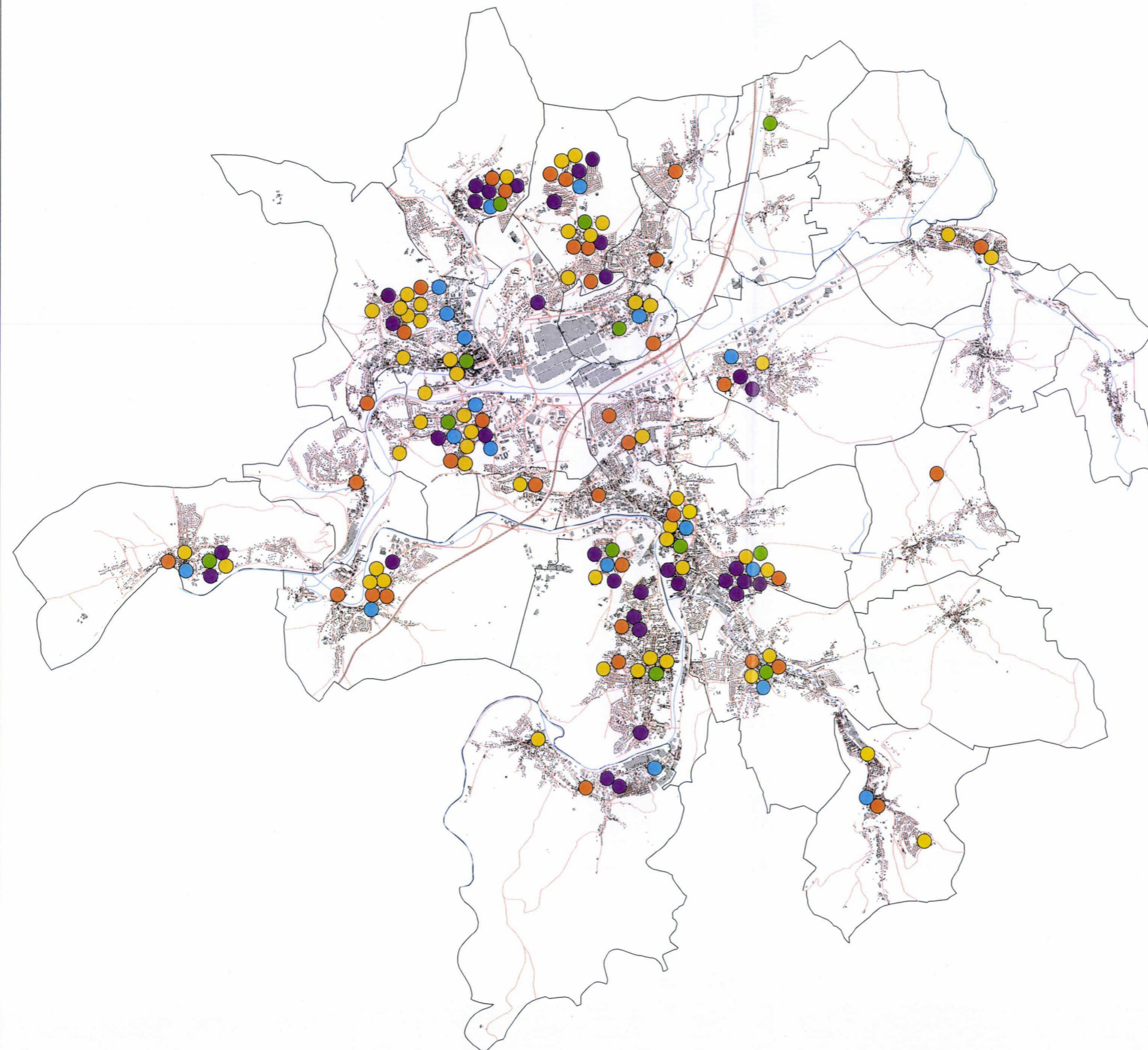
<sup>9</sup> Les Francas : voir p.12

## Les structures d'accueil pour l'aide aux devoirs sur le Pays de Montbéliard

Commune	Quartier	Nom	Adresse	Effectif	Association organisatrice
<i>Accueil des élèves des écoles primaires</i>					
Audincourt	Champs-Montants	G. Edme	40 avenue du 8 mai	17	MJC Champs-Montants
Audincourt	Champs-Montants	G. Edme	40 avenue du 8 mai	44	Réussir Ensemble
Audincourt	Champs-Montants	Sur les Vignes	14 rue des Grands Bois	18	MJC Champs-Montants
Audincourt	Courbet / Pergaud	Commune	5 rue Gustave Courbet	16	Vivre Ensemble
Bavans	Champerriet	Champerriet	rue de la Berge	29	AGASC Bavans
Bavans	Champerriet	Bel Air	rue de Anémaones	29	AGASC Bavans
Béthoncourt	Champvallon	Victor Hugo	1 rue Buffon	45	CSCB
Béthoncourt	Champvallon	Jean Jaurès	rue de Champvallon	30	CSCB
Béthoncourt	Champvallon	Victor Hugo	1 rue Buffon	19	UD CSF
Etupes	La Montagne	Louis Pergaud	1 rue Louis Pergaud	42	Asso "La Montagne"
Grand-Charmont	Les Fougères	Pierre Curie	1 rue de Normandie	15	Trame
Grand-Charmont	Les Fougères	Louis Pergaud	5 rue de Picardie	15	Trame
Grand-Charmont	Centre Ville	Frédéric-Bataille	2 rue Bataille	15	Trame
Grand-Charmont	Giboulon	Fort Lachaux	2 rue des Paquerettes	15	Trame
Mandeure	Commune	Commune	3 rue du Breuil	91	CCPD
Montbéliard	Petite-Hollande	Coteau Jouvent	rue Jean Mermoz	20	UD CSF
Montbéliard	Petite-Hollande	Les Alouettes	rue Claude Debussy	50	Coup de Pouce
Montbéliard	Les Batteries du Parc	Sous la Chaux	46 rue de Grand-Charmont	24	MJC Centre Image
Montbéliard	La Chiffogne	Victor Hugo	18 boulevard Victor Hugo	30	Francas
Montbéliard	La Chiffogne	Citadelle	6 rue Paul Pesty	15	Francas
Valentigney	Les Buis	Donzelot	1 rue Louis Pergaud	80	Centre Social des Buis
Valentigney	Les Buis	Sous Roches	78 rue Sous Roche	15	Centre Social des Buis
Voujeaucourt	Commune	Commune	152 rue du 152 ème RI	12	UD CSF
<i>Accueil des élèves de collège</i>					
Audincourt	Champs-Montants	Hautes-Vignes	rue des Vignottes	43	Réussir Ensemble
Audincourt	Champs-Montants	Hautes-Vignes	rue des Vignottes	27	MJC Champs-Montants
Audincourt	Courbet / Pergaud	Commune	5 rue Gustave Courbet	18	Vivre Ensemble
Béthoncourt	Champvallon	Anatole France	37 rue de Champvallon	15	CSCB
Etupes	La Montagne	Paul Langevin	20 rue de Taillecourt	12	Asso "La Montagne"
Grand-Charmont	Les Fougères	Gustave Courbet	21 rue de Gascogne	30	Trame
Mandeure	Commune	Commune	3 rue du Breuil	19	CCPD
Valentigney	Les Buis	Les Bruyères	avenue des Bruyères	13	Centre Social des Buis
Valentigney	Les Buis	Les Tâles	22 rue des Carrières	44	Centre Social des Buis
Valentigney	Les Buis	Jean Bauhin	24 rue du Standd de Tir	15	Centre Social des Buis
<i>Accueil des élèves de lycée</i>					
Valentigney	Les Buis	Armand Peugeot	rue des Carrières	13	Centre Social des Buis



# Les Equipements de Service Public Facultatif du Pays de Montbéliard



## Les équipements de service public facultatif

- Structure d'accueil de la petite enfance
- Centre socioculturel
- Structure d'accueil périscolaire de loisirs
- Structure d'accueil extrascolaire des Francas
- Structure d'accueil pour l'aide aux devoirs

- Hydrographie
- Voirie principale
- Autoroute
- Limites communales

0 1 2 3 4 km

## **2 Les équipements d'aide sociale**

## 2.1 Les centres médico-sociaux

Les centres médico-sociaux sont des **services départementaux d'action sociale de proximité**. La Direction de la vie familiale et sociale du Conseil Général du Doubs<sup>10</sup> a organisé le département en 12 espaces d'action médico-sociale (EAMS), regroupant chacun plusieurs centres médico-sociaux (CMS).

Les espaces d'actions médico-sociales sont des unités territoriales regroupant des équipes pluridisciplinaires, composées :

- De responsables d'espaces d'action médico-sociale
- De médecins d'espace
- D'infirmières puéricultrices
- D'assistants de services sociaux
- De secrétaires médico-sociales et secrétaires d'espaces
- De conseillères en économie sociale et familiale
- De référent d'action éducative à domicile
- D'un psychologue et de trois sages-femmes

Grâce à leur implantation géographique de proximité, les équipes accueillent, orientent et accompagnent les usagers par des entretiens individuels et des actions collectives complémentaires.

**Les entretiens individuels** sont réalisés au centre médico-social ou à domicile. Ils restent le support majeur de l'intervention. Ils permettent aux professionnels et aux usagers de faire ensemble une évaluation globale des difficultés et des ressources, de mobiliser des moyens pour faire un changement.

**L'action collective** se développe de plus en plus. Elle vient consolider le travail d'accompagnement social individuel, autour de projets. L'action collective permet l'émergence d'une dynamique de créativité. Elle est un facteur de restauration des identités individuelles et collectives. Le groupe permet d'avoir un réconfort humain, il brise une solitude, il permet une extériorisation des problèmes, facilite la communication et le partage avec les autres. (Groupes de paroles, groupes d'habitants, groupe d'informations, de conseils)  
La participation active de la personne est recherchée afin qu'elle devienne acteur et s'approprié le projet.

En matière de **protection maternelle et infantile**, les médecins des CMS réalisent des consultations infantiles au domicile des assistantes maternelles, dans les CMS, mais aussi auprès des crèches, haltes-garderies et centres de loisirs. Des bilans sont également réalisés dans les écoles maternelles afin de déceler au plus tôt des troubles du langage de l'audition et de comportement.

Les assistants de services sociaux travaillent à la **prévention et à la protection de l'enfance** en partenariat avec l'éducation nationale en accompagnant les familles, en recueillant des informations et en réalisant si besoin des signalements aux autorités administratives et judiciaires. Les conseillères en économie familiale et sociale interviennent auprès des familles en difficultés financières.

En partenariat avec les associations d'insertion et les CCAS, les services des CMS enregistrent les demandes de **RMI** et accompagnent les familles bénéficiaires dans l'accomplissement de leur contrat d'insertion.

Dans le domaine du **logement**, les CMS travaillent à favoriser l'accès au logement des familles en difficulté et à la prévention des expulsions, en partenariat avec les organismes logeurs et les associations.

L'ouverture d'un CMS se fait sur décision de l'assemblée départementale par convention avec les municipalités.

### Les centres médico-sociaux du Pays de Montbéliard

EAMS 7	CMS Béthoncourt <i>Champvallon</i>	Rue Buffon
EAMS 7	CMS Montbéliard <i>Petite-Hollande</i>	10, rue du Petit-Chênois
EAMS 7	CMS Montbéliard <i>La Chiffogne</i>	Rue Frédéric Thourot
EAMS 8	CMS Audincourt <i>Centre-Ville</i>	2, rue Renaud
EAMS 8	CMS Audincourt <i>Champs-Montants</i>	60, rue de la Combe Mirey
EAMS 8	CMS Etupes	Rue du Château
EAMS 8	CMS Grand-Charmont <i>Les Fougères</i>	Rue du Poitou
EAMS 8	CMS Sochaux	4, rue de l'Hôtel de Ville
EAMS 9	CMS Mandeuve	2 rue des Gravières
EAMS 9	CMS Seloncourt	2 rue de la Fonderie
EAMS 9	CMS Valentigney <i>Les Buis</i>	2, rue Proudhon
EAMS 9	CMS Valentigney <i>Les Bruyères</i>	16, rue des Chintres

<sup>10</sup> Direction de la vie familiale et sociale : voir p.33



## 2.2 Les centres communaux d'action sociale

Les centres communaux d'action sociale sont des **établissements publics communaux** dont se dotent les municipalités qui désirent mettre en place une action sociale forte. Ils sont chargés de **repérer et d'aider les personnes isolées**, seules ou en couple, (les CMS<sup>11</sup> travaillent plutôt auprès des familles c'est-à-dire des personnes seules ou des couples avec enfants) afin de contribuer à la **lutte contre les exclusions**.

Le CCAS anime et coordonne les activités sociales réalisées dans la commune. Il est chargé d'instruire les demandes de RMI.

Les prestations les plus courantes proposées par les CCAS sont destinées aux plus démunis sous forme de bons alimentaires, de bons de chauffage, et aux personnes âgées, par l'organisation de portage de repas à domicile, vente de télé-alarme, afin de favoriser leur maintien à domicile.

Des permanences d'assistantes sociales sont parfois organisées pour recueillir les demandes des populations en difficultés et les soutenir dans leur insertion sociale et professionnelle.

Le CCAS de Montbéliard est le plus important, puisqu'il gère notamment un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)<sup>12</sup>, quatre lieux d'accueil de la petite enfance<sup>13</sup> et un foyer-logement pour personnes âgées<sup>14</sup>, ceux de Valentigney et d'Audincourt sont également de taille importante. Seules les trois plus petites communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard n'ont pas mis en place de CCAS, il s'agit d'Allenjoie, de Brognard et Dambenois.

Le CCAS est issu des lois de décentralisation de 1986, qui donnent la possibilité aux communes de créer un CCAS ou un CIAS, Centre intercommunal d'action sociale. La création de CCAS résulte de la volonté d'élus. Le Conseil d'Administration est composé d'élus essentiellement. Le Maire est président, l'adjoint aux affaires sociales vice-président. Les autres membres sont des élus, accompagnés de représentant d'associations d'insertion, familiales et caritatives et parfois de personnes extérieures compétentes. Le CCAS dispose d'un budget propre constitué principalement des subventions de la commune, et voté par le conseil d'administration.

### Les Centres communaux d'action sociale du Pays de Montbéliard

CCAS Arbouans	Mairie, 23, rue des Ecoles
CCAS Audincourt	Mairie, 8, avenue Aristide Briand
CCAS Badevel	Mairie, 16, Grande rue
CCAS Bart	Mairie, 1, rue de la Mairie
CCAS Bavans	Mairie, 1, rue des Fleur
CCAS Béthoncourt	Mairie, rue Léon Contejean
CCAS Courcelles-les-Montbéliard	Mairie, 10, rue de Voujeaucourt
CCAS Dampierre-les-Bois	Mairie, Grande rue
CCAS Dasles	Mairie, 15, rue Centrale
CCAS Etupes	Mairie, 4, rue de la Poste
CCAS Exincourt	Mairie, 41 rue Croissant
CCAS Fesches-le-Châtel	Mairie, rue de la Mairie
CCAS Grand-Charmont	Mairie, 21, rue Pierre Curie
CCAS Hérimoncourt	Mairie, 3, rue Pierre Peugeot
CCAS Mandeure	Mairie, 7 rue du Breuil
CCAS Montbéliard	11, rue Maurice Ravel
CCAS Nommay	Mairie, 20 Grande Rue
CCAS Sainte-Suzanne	Mairie, 62, rue de Besançon
CCAS Seloncourt	Mairie, Place du 8 mai
CCAS Sochaux	Mairie, 4, rue de l'Hôtel de Ville
CCAS Taillecourt	Mairie, 4, rue du Cimetière
CCAS Valentigney	Mairie, Place Emile Peugeot
CCAS Vandoncourt	Mairie, 2, rue de Damas
CCAS Vieux-Charmont	Mairie, 39 rue de Belfort
CCAS Voujeaucourt	Mairie, Place Boudry

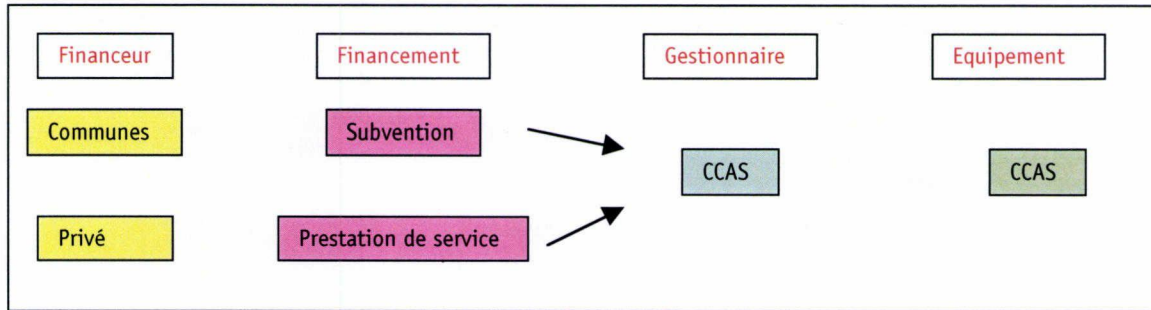
<sup>11</sup> CMS : voir p. 18

<sup>12</sup> CHRS : voir p.29

<sup>13</sup> Les lieux d'accueil de la petite enfance : voir p.4

<sup>14</sup> Foyer-logement : voir p.21

## Le financement des CCAS



## 2.3 Les établissements d'accueil pour personnes âgées

L'orientation de l'aide sociale aux personnes âgées est de maintenir ces dernières à leur domicile le plus longtemps possible pour des raisons psychosociales et financières. Toutefois, le recours à des établissements spécialisés, plus ou moins médicalisés devient nécessaire quand les personnes âgées encourent un risque à rester chez elles.

### Les différents établissements d'accueil pour personnes âgées

- Les **Foyers-logements** : Il s'agit de logement autonome assortis de locaux collectifs. Ces logements ouvrant droit à l'APL sont destinés à des personnes valides et autonomes dans leur vie quotidienne. Solution intermédiaire entre le logement individuel et le logement collectif, l'occupant dispose d'un petit logement autonome, mais il peut avoir recours selon ses besoins aux services collectifs proposés.
- Les **Unités de vie** : Il s'agit d'un concept et une initiative du Conseil Général du Doubs correspondant à une structure d'accueil de 24 à 30 places (6 logements peuvent recevoir des couples) pour trois type d'accueil : permanent, de jour, temporaire.
- Les **établissements médico-sociaux** (ou Maisons de retraite) : Il s'agit d'établissements publics ou privés à vocation sociale et offrant une prise en charge globale des personnes. L'hébergement fonctionne avec un prix de journée. Si l'établissement est conventionné avec le Conseil Général, les personnes peuvent bénéficier de l'Aide Sociale.
- Les **établissements de santé** : Il s'agit d'établissements destinés à accueillir des personnes âgées nécessitant un suivi médical important.

### Les établissements d'accueil des personnes âgées sur le Pays de Montbéliard

Type d'établissement	Nom	Adresse	Commune	Nombre de places	Nb de places habilitées à l'aide sociale
Foyer logement privé	Foyer logement Jean Boissière	10 rue Desazard de Montgaillard	Montbéliard	56	56
Unité de Vie publique	Unité de Vie de Bavans	1 Grande rue	Bavans	24	24
	Unité de Vie de Seloncourt	22 rue Lannes Dessus	Seloncourt	24	24
	Unité de Vie de Sochaux	22 rue F Jacquet	Sochaux	24	24
	Unité de Vie d'Etupes	rue Pasteur	Etupes	24	24
Etablissement médico-social public	Maison de retraite "La Résidence du Parc"	route de Belchamp	Valentigney	70	70
Etablissement médico-social privé	Résidence Pierre Frédéric Surleau	42 avenue Wilson	Montbéliard	71	71
Etablissement public de santé	Maison André Joly	rue du Maréchal Juin	Montbéliard	80	80
Etablissement privé de santé	Les Ophéliades	7 avenue Georges Pompidou	Montbéliard	90	10
Etablissement pour personnes âgées handicapées	Pavillon personnes âgées ADAPEI	rue Paupin	Seloncourt	12	12

### Présentation de l'association de gestion des Unités de Vie du Doubs : Les Salins de Bregille

L'association "Les Salins de Bregille" a été fondée dans les années vingt par un chanoine à Besançon pour soigner les enfants ayant soufferts des carences alimentaires durant la première guerre mondiale. L'association s'est développée et a peu à peu diversifié ses activités. Elle a ouvert à Besançon un centre de rééducation fonctionnelle, un centre pour enfants déficients visuels et polyhandicapés, un établissement pour enfants présentant des troubles du comportement, ainsi qu'un foyer-logement pour cadres et assimilés. L'association s'est également développée dans le Var, où à l'origine, un établissement avait été ouvert pour permettre aux enfants malades de bénéficier du bienfait du climat méditerranéen.

Au début des années quatre-vingt, le Conseil Général du Doubs fait appel à l'association pour gérer ses 10 Unités de Vie, réparties sur le département. La contractualisation est établie jusqu'à fin 2002.

## Le financement de la dépendance des personnes âgées

La compétence des **communes** en direction des personnes âgées est facultative. Elle s'exerce souvent à par les **CCAS**<sup>15</sup>, à travers l'aide ménagère, le portage de repas à domicile ou les soins infirmiers.

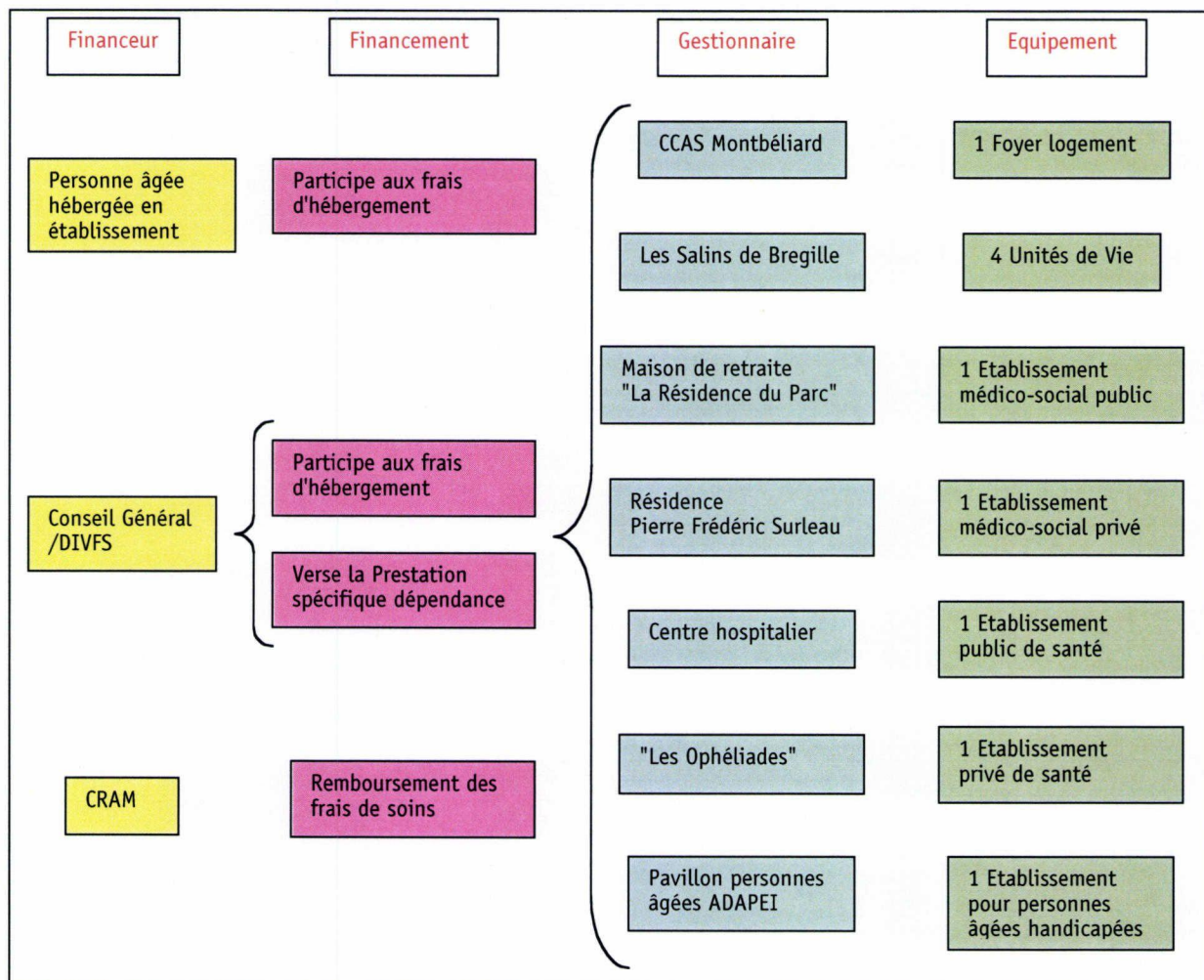
La création et la gestion d'établissements est beaucoup plus rare. Sur le Pays de Montbéliard, le CCAS de la ville de Montbéliard gère un foyer-logement. Dans le Doubs, on compte 8 foyers-logements, dont 6 gérés par le CCAS de Besançon et 1 par celui de Valdahon.

Le **Conseil Général**, par l'intermédiaire de la **DIFS**<sup>16</sup> autorise la création d'établissements privés, émet un avis sur la création des établissements publics, habilite ou non les établissements à l'aide sociale.

Il prend en charge tout ou partie des **frais d'hébergement** sous conditions de ressources, et assure la mise en place de **prestation spécifique dépendance**. La prestation spécifique dépendance est à l'origine destinée à la rémunération de personnes travaillant au domicile d'une personne âgée dépendante. Elle est consentie également aux personnes âgées dont l'état de santé nécessite un hébergement en établissements spécialisés ou en familles d'accueil. Au 1<sup>er</sup> janvier 2002, la prestation spécifique dépendance sera remplacée par l'**allocation personnalisée à l'autonomie** dont le montant sera également fonction du degré de handicap de la personne âgée. Elle concernera par ailleurs un nombre bien plus important de personnes.

Le Conseil général propose également une participation sous condition de ressources aux **frais de repas** et aux **frais d'aide ménagère**, à domicile ou en foyers-logements.

Par l'intermédiaire du Préfet **l'Etat**, détermine le montant des **forfaits soins** et accorde des financements à la **réhabilitation des hospices**, par contractualisation avec les **Conseils Régionaux**.



<sup>15</sup> CCAS : voir p.19

<sup>16</sup> DIFS : voir p.33

## 2.4 Les établissements pour personnes handicapées

La loi du 30 juin 1975 définit les droits fondamentaux des personnes handicapées : prévention, soins, éducation, travail, minimum de ressource et intégration sociale.

Pour cela elle prévoit le financement par les Conseils Généraux<sup>17</sup> et la Caisse Régionale d'Assurance Maladie<sup>18</sup> de structures d'accueil pour enfants, adolescents et adultes handicapés.

### Les différents établissements d'accueil pour personnes handicapées

- Les **CLIS, classes d'intégration scolaires** accueillent des enfants présentant un potentiel entre 6 et 9 ans au sein d'un groupe scolaire, pour favoriser leur intégration.
- Les **IME, Institut médico-éducatif** comprennent les IMP et IMPRO.
- Les **IMP, Institut médico-pédagogique** prennent en charge l'éducation des enfants ne pouvant intégrer les classes spéciales, de 3 à 16 ans.
- Les **IMPRO, Institut médico-professionnel** permettent aux adolescents entre 14 et 20 ans de faire l'apprentissage d'un métier dans les domaines du bâtiment, de la métallerie, de la cuisine et de l'entretien du linge.
- **Centre de jour des "Longines"** prend en charge les polyhandicapés jusqu'à 20 ans. Ils bénéficient d'une surveillance médicale et de soins constants
- **La MAS, maison d'accueil spécialisée** accueille les adultes polyhandicapés.
- **Le centre d'accueil de la Fontaine** est un centre de jour pour adultes handicapés ne pouvant travailler.
- **Les ateliers sous tutelle** sont des lieux de travail pour les adolescents sortant des IMPRO et ne pouvant intégrer une entreprise "normale". La production est une sous-traitance pour PSA, encadrée par des éducateurs.
- **Les foyers** sont des logements pour adultes handicapés travaillant dans les ateliers sous tutelle. Les personnes les plus autonomes sont en foyers ouverts. L'encadrement par des éducateurs est maintenu pour les aider notamment à gérer leur budget.
- Les **LOGIS** sont des studios où résident à partir de 18 ans, en situation d'autonomie, encadrés toutefois par un éducateur, les handicapés légers travaillant dans des entreprises "normales".
- **Le pavillon personnes âgées** accueille les personnes âgées handicapées de plus de 50 ans. La création de ce centre était une première en France, suite à l'impossibilité des maisons de retraites, déjà comblées, de les prendre en charge.

### Les établissements d'accueil de personnes handicapées sur le Pays de Montbéliard

Type d'établissement	Association	Nom	Adresse	Commune	Age	Effectif
<i>Les établissements pour enfants présentant un certain potentiel</i>						
CLIS	ADAPEI	Groupe scolaire Bouloche	rue Ravel	Montbéliard	0-9 ans	
CLIS	ADAPEI	Groupe scolaire "Les Castors"	15, rue des Acacias	Audincourt	0-9 ans	
<i>Les établissements pour enfants et adolescents, handicapés sévères, mixtes</i>						
IMP	ADAPEI	IMP "La Bouloie"	rue du Docteur Quelet	Hérimoncourt	6-14 ans	50
IMPRO	ADAPEI	IMPRO "La Bouloie"	rue du Docteur Quelet	Hérimoncourt	14-20 ans	40
IMPRO	ADAPEI	IMPRO "La Maletière"	15, rue d'Audincourt	Seloncourt	14-20 ans	120
Internat	ADAPEI	Internat "La Bouloie"	rue du Docteur Quelet	Hérimoncourt	8-20 ans	32
<i>Les établissements pour polyhandicapés, mixtes</i>						
Centre de jour	ADAPEI	Centre de jour "Les Longines"	78, rue Villedieu	Valentigney	5-20 ans	20
MAS	ADAPEI	MAS "Le Bannot"	91, rue du Bannot	Seloncourt	Adultes	44
<i>Les établissements pour handicapés profonds, mixtes</i>						
Foyer	ADAPEI	Foyer "Le Patio"	rue Paupin	Seloncourt	Adultes	65

<sup>17</sup> Conseil Général : voir p.33

<sup>18</sup> CRAM : voir p.37

Foyer	ADAPEI	Foyer "Plein cœur"	ZA Plein Cœur	Taillecourt	Adultes	36
Centre d'accueil	ADAPEI	Centre d'accueil "La Fontaine"	48, rue Viette	Seloncourt	Adultes	16
<i>Les établissements pour handicapés moyens, filles</i>						
Foyer en milieu ouvert	ADAPEI	Foyer en milieu ouvert	91, rue du Bannot	Seloncourt	Adultes	8
Foyer en milieu ouvert	ADAPEI	Foyer en milieu ouvert	9, rue des Vergers	Audincourt	Adultes	7
<i>Les établissements pour handicapés moyens, garçons</i>						
Foyer en milieu ouvert	ADAPEI	Foyer en milieu ouvert	9, cour de l'Orangerie	Audincourt	Adultes	7
Foyer en milieu ouvert	ADAPEI	Foyer en milieu ouvert	8, rue du Château	Audincourt	Adultes	7
Foyer en milieu ouvert	ADAPEI	Foyer en milieu ouvert	8, rue Massenet	Montbéliard	Adultes	10
<i>Les établissements pour handicapés moyens, mixtes</i>						
Ateliers sous tutelle	ADAPEI	Ateliers sous tutelle	88, rue des Verriers	Etupes	Adultes	
Ateliers sous tutelle	ADAPEI	Ateliers sous tutelle	rue du Canal	Exincourt	Adultes	
Ateliers sous tutelle	ADAPEI	Jardiflor	91, rue du Bannot	Seloncourt	Adultes	
<i>Les établissements pour déficients moyens et légers, mixtes</i>						
IMP	Hygi. soc. du Doubs	IMP "L'Espérel"	27 bis, rue St Georges	Montbéliard	6-14 ans	60
Logis	ADAPEI	Logis	16, rue Massenet	Montbéliard		
Logis	ADAPEI	Logis	46, rue Viette	Seloncourt		
<i>Les établissements pour autistes psychotiques, mixtes</i>						
IME	Sésame Autisme	IME "A la Ville"	11 rue Pierre Peugeot	Hérimoncourt	13-18 ans	15
Foyer	Sésame Autisme	Foyer "Les Vergers de Sésame"	22, rue du stade	Hérimoncourt	Adultes	24
<i>L'établissement pour personnes âgées handicapées, mixte</i>						
Pavillon Personnes âgées	ADAPEI	Pavillon Personnes âgées	rue Paupin	Seloncourt	+ de 50 ans	12

## Présentation des associations gérant les établissements

La création d'établissements repose principalement sur l'initiative privée d'associations, qui en assume ensuite la gestion.

Trois associations sont présentes sur le Pays de Montbéliard :

- L'association la plus présente sur le Pays de Montbéliard est l'**ADAPEI**, l'association des amis et parents d'enfants inadaptés (handicapés mentaux).

L'ADAPEI est une association du type loi 1901 sous tutelle de l'Etat. Elle est organisée en union nationale, (UNAPEI : Union Nationales des Parents et Amis de personnes handicapées mentales), régionale et départementale. Elle est reconnue d'utilité publique. L'association du Pays de Montbéliard est la plus importante du Doubs.

L'association emploie 440 personnes en équivalent temps-plein pour l'encadrement et la gestion et 442 salariés en ateliers sous tutelle.

En plus de ses établissements sur le Pays de Montbéliard, l'ADAPEI du Pays de Montbéliard a ouvert un **centre de loisirs "Le Saucet"** à Belleherbe, lieu de vacances et de séjours pour les personnes handicapées. Elle a par ailleurs créé 3 services :

**Service Plus** assure le placement et le suivis de personnes handicapées et formées à un métier, chez des artisans ou au sein d'entreprises.

**SESSAD, Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile** propose une aide psychologique aux parents dès la naissance de l'enfant. Des éducateurs spécialisés conseillent les parents, et s'occupent des enfants à la demi-journée.

**Le service d'accompagnement et de suite** regroupe 7 éducateurs qui encadrent 231 personnes pour leurs problèmes quotidiens.

## Perspectives

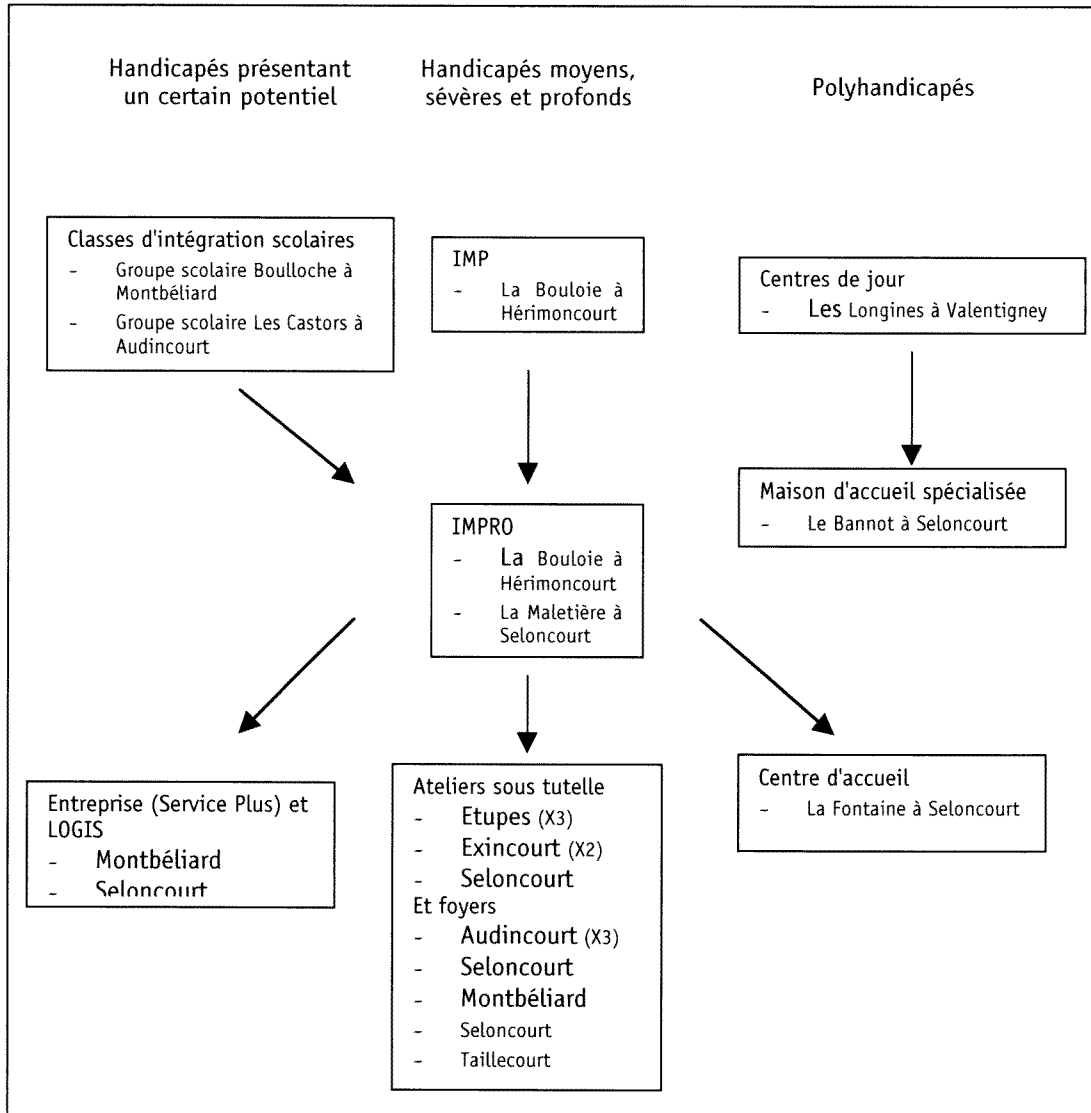
Les besoins de prise en charge des enfants sont couverts car il naît moins d'enfants handicapés qu'autrefois.

Des problèmes d'emplois apparaissent dans les ateliers sous-tutelle, en raison de difficultés à obtenir des marchés et de la croissance de la population demandeuse d'emplois (phénomène structurel). La solution choisie a été de créer des mi-temps.

Un projet d'établissement de 55 lits doit être réalisé pour accueillir la population vieillissante, car les besoins sont importants.



## L'organisation des établissements ADAPEI



- **L'Hygiène sociale du Doubs** a été créée en 1918 et reconnue d'utilité publique en 1921. Elle gère 23 établissements ou services sur le département, mais elle est relativement peu présente sur le Pays de Montbéliard. Dans le domaine du handicap, elle n'a ouvert qu'un IMP pour déficients moyens et légers ; cette offre est toutefois parfaitement complémentaire de celle proposée par l'ADAPEI. Elle gère également des établissements dans le domaine de la santé mentale, de la santé publique, de la protection de l'enfance, du logement social et de l'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile.
- **Sésame Autisme Franche-Comté** est une association de parents d'enfants autistes créée en 1982. Elle est affiliée à la Fédération Française Autisme et Psychoses Infantiles et à l'UNAPEI. Elle a permis l'ouverture de 2 établissements sur le Pays de Montbéliard, mais les besoins ne sont pas couverts. Deux projets sont en attente de financements : un IME pour adolescents avec hébergement et une structure de travail et des hébergements pour les plus autonomes.

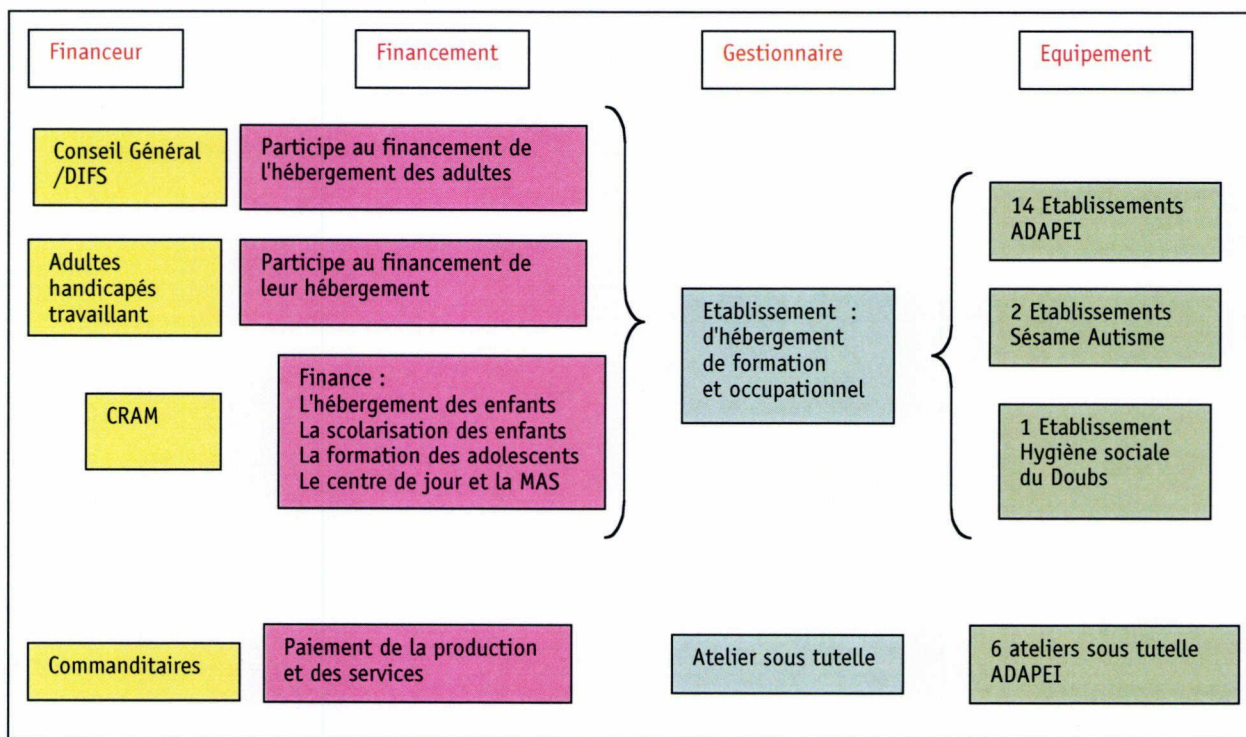
Par ailleurs, le **CCAS de Montbéliard** propose un service d'auxiliaires de vie à domicile pour les personnes handicapées.

## Le placement de personnes handicapées en établissement

Le placement des moins de 20 ans en établissement est réalisé par la **CDES, Commission départementale de l'éducation spéciale**. Elle se prononce sur l'orientation des enfants en fonction de leur handicap.

La **COTOREP, Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel** est compétente pour apprécier l'aptitude au travail et reconnaître le taux d'invalidité des adultes. Ces critères justifient ou non l'attribution de l'allocation adultes handicapés, de l'allocation compensatrice ainsi que la prise en charge en établissements spécialisés.

## Le financement des établissements pour personnes handicapées



## Les aides financières prévues par l'Etat

La **DIFS, Direction de la vie familiale et sociale du Conseil Général** prend en charge tout ou partie du financement de l'hébergement des adultes sous condition de ressources. Les adultes peuvent également bénéficier de l'**AAH, Allocation aux adultes handicapés**, versée par la **Caisse d'allocations familiales** sous conditions de ressources.

Les personnes handicapées ne résidant pas dans un établissement peuvent également bénéficier d'une participation aux **frais de repas** et aux **frais d'aide ménagère** consentie par le Conseil Général sous conditions de ressources. Ce dernier peut également verser l'**Allocation Compensatrice tierce personne** pour permettre le maintien à domicile de la personne handicapée en fonction des revenus et du degré d'invalidité.

La **Caisse régionale d'assurance maladie** finance les établissements accueillant des enfants et adolescents, mais également les établissements pour adultes proposant une part importante de soins comme la Maison d'accueil spécialisée. Les familles dont l'enfant handicapé n'est pas intégralement pris en charge par la CRAM, bénéficient de l'**allocation d'éducation spéciale** versée par la **CAF**, dont le montant est fonction du taux d'incapacité de l'enfant.



## 2.5 Les établissements d'accueil pour enfants et adolescents en difficultés

L'aide sociale à l'enfance du Conseil Général<sup>19</sup> réalise des actions de prévention ou de protection pour les enfants en danger et qui doivent être séparés de leur famille.

Les actions de prévention sont réalisées par des éducateurs au sein des familles ou dans la rue, pour prévenir les risques d'inadaptation sociale. Ce type d'action éducative est mené également par la Protection Judiciaire de la Jeunesse<sup>20</sup> et des associations comme l'ADDSEA.

En matière de protection de l'enfance, les services de l'aide sociale à l'enfance recueillent des mineurs dont la santé, la sécurité, la moralité ou les conditions d'éducation sont compromises au sein de leur famille. Lorsque les parents sont opposés à ces mesures de protection administrative, c'est sur décision judiciaire que les enfants sont séparés de leurs parents et reçus en établissement d'accueil.

### Les établissements d'accueil pour enfants et adolescents en difficultés sur le Pays de Montbéliard

Etablissement	Adresse	Commune	Gestionnaire	Mode d'accueil	Nb de places	Age
<i>Etablissement habilité par la Direction Départementale à l'Action Sanitaire et Sociale</i>						
Centre Médico-Educatif "Saint-Exupéry"	8 rue de Montbéliard	Béthoncourt	ADDSEA	Internat	10	enfants
				Internat	5	adolescents
				Accueil de jour	4	enfants
				SESSAD	3	enfants
<i>Etablissement habilité par Conseil Général et Protection Judiciaire de la Jeunesse</i>						
Centre éducatif "Grange la Dame"	Chemin de Grange la Dame	Montbéliard	ASEA	Internat	50	12-21 ans
	9 rue de l'Aérodrome	Montbéliard	ASEA	Accueil de jour	25	15-21 ans
<i>Etablissement habilité par le Conseil Général</i>						
Maison d'enfants à caractère social "Villa des Roses"	2 rue de Roses	Montbéliard	Association "Servir"	Internat	12	6-21 ans
				Studio	2	
Centre départemental de l'Enfance (Ex "les Campenottes" Bavans)	rue du Caporal Peugeot	Montbéliard	Conseil Général		12	0-18 ans
Relais parental	11 rue Bizet	Montbéliard	Association "Le Roseau"		8	2-10 ans

### Les caractéristiques des différents établissements

- Le **Centre Médico-éducatif Saint-Exupéry** accueille des enfants et des adolescents présentant des troubles de la conduite et du comportement dont il est chargé d'assurer l'éducation et la rééducation, et de promouvoir leur insertion sociale et professionnelle. Les enfants et adolescents sont orientés vers ce centre par la commission départementale d'éducation spéciale (CEDES). Ils sont scolarisés par le centre, et les enfants qui le nécessitent bénéficient de soins grâce au service de soins spécialisés à domicile (SESSAD).

Le financement de ce centre est réalisé par la CRAM.

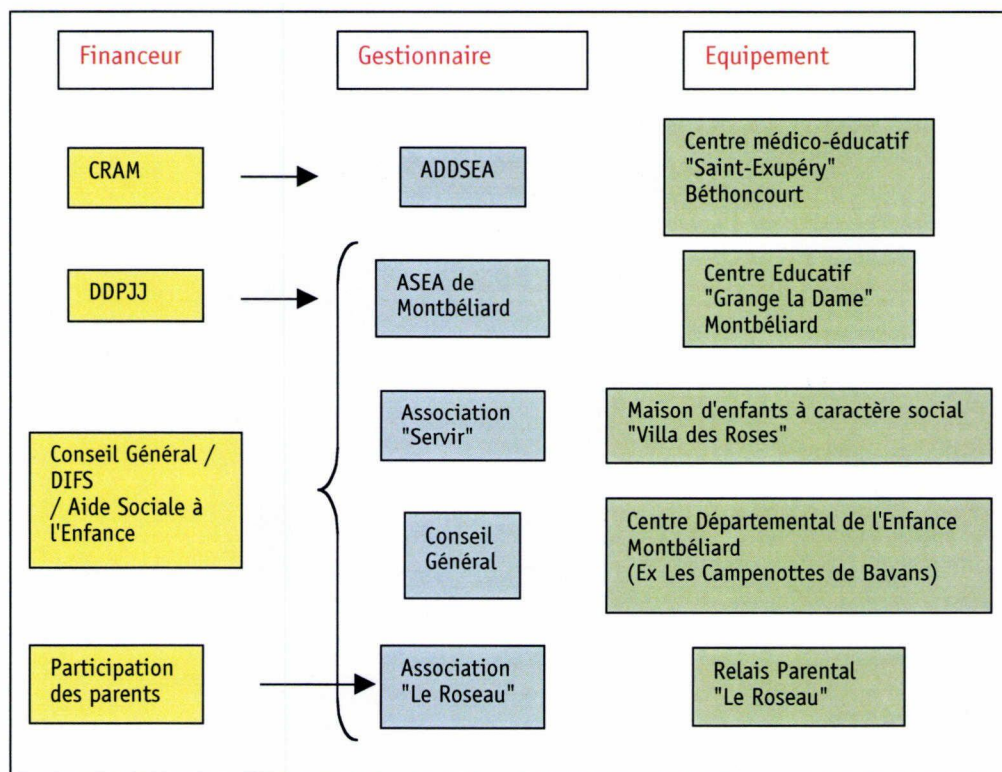
- Le Centre éducatif "Grange la Dame" accueille également des adolescents présentant des troubles du comportement dont il a la charge éducative. L'établissement est habilité par le Conseil Général et par Protection Judiciaire de la Jeunesse, ce qui signifie qu'il peut recevoir des adolescents sur mesures administratives de l'aide sociale à l'enfance ou sur décisions judiciaires.
- La **Maison d'enfants à caractère social "Villa des Roses"** accueille des enfants et adolescents connaissant des difficultés familiales. Elle est financée par le Conseil Général.
- Le **Centre départemental de l'enfance** est un établissement du Conseil Général qui reçoit des mineurs dans des situations d'urgence, avant qu'ils ne soient orientés vers d'autres établissements.
- Le **Relais Parental "le Roseau"** propose un accueil temporaire d'enfants, de quelques heures à un mois, lorsque les parents rencontrent des difficultés passagères et à la demande de ceux-ci. Les enfants disposent d'un cadre sécurisant sans vivre de rupture avec le quotidien scolaire et relationnel.

Le relais fonctionne avec des financements du Conseil Général et une participation minimale des parents : 17F la demi-journée, 27F la journée et 38F les 24 heures.

<sup>19</sup> Conseil Général : voir p.33

<sup>20</sup> DDPJJ : voir p.40

## Le financement des établissements d'accueil pour enfants et adolescents en difficulté



### Présentations des gérants d'établissements

- L'**Association Départementale du Doubs de Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte**, s'est constituée en 1956 à la demande du Préfet du Doubs. Le Président fondateur de l'ADSEA est le premier Président de la Cour d'Appel de Besançon, ce qui marque le fort encrage de l'ADSEA dans la protection judiciaire de la jeunesse. Le but immédiat et principal de cette association est la prise en charge des services sociaux du département auprès des Tribunaux de Besançon et Montbéliard.

Depuis l'association a beaucoup évolué et s'est diversifiée. Elle gère aujourd'hui 6 centres d'hébergement pour enfants et adolescents, 3 centres pour demandeurs d'asile, un service d'action éducative en milieu ouvert, un service d'orientation éducative habilité PJJ, 3 services de prévention spécialisée, des chantiers d'insertion, un service de médiation familiale, un centre pour toxicomane et un service de réparation pénale habilité PJJ.

Sur le pays de Montbéliard, l'association gère le Centre médico-social Saint-Exupéry, un important service de prévention spécialisée sur les quartiers d'habitat social ainsi que des chantiers d'insertion.

Le Centre éducatif "Grange la Dame" est géré par la branche locale de l'ADDSEA.

- L'Association "**Servir**" est née en 1950 sous le nom de "AFM : Association Fraternelle Mennonite", pour accueillir des enfants orphelins essentiellement.

L'association a pris de l'ampleur, elle s'est divisée en 2 associations dans les années 80, AFM gère les locaux et "Servir" gère le personnel. Cette dernière gère également une maison de retraite et une maison d'enfants à caractère social "La Villa des Sapins". L'association compte aujourd'hui 93 salariés. Une deuxième maison de retraite doit ouvrir à Couthenans en Haute-Saône fin 2001.

- L'association "**Le Roseau**" est implantée à Besançon où elle gère un CHRS, un atelier de formation, des entreprises d'insertion pour femmes, à qui elle propose également un accompagnement à l'insertion professionnelle. Elle gère par ailleurs deux relais parental, l'un à Besançon, l'autre à Montbéliard.

## 2.6 Les structures d'hébergement d'urgence

Selon la loi du 31 mai 1990 relative à la mise en œuvre du droit au logement, "toute personne (...)éprouvant des difficultés particulières, en raison notamment des- ses conditions de ressources ou de ces conditions d'existence, a droit à une aide de la collectivité, pour accéder à un logement décent(...)".

Le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) a pour objectif de coordonner au niveau départemental les dispositifs permettant aux plus défavorisés de se loger rapidement mais aussi d'évoluer progressivement vers le logement autonome.

L'hébergement d'urgence est une première étape, une solution rapide aux situations d'urgence.

### Les caractéristiques des différentes structures

- Le **logement temporaire** est destiné en hiver aux sans-abri et tout le reste de l'année, il permet une solution rapide aux besoins d'urgence. Les logements sont gérés par des associations ou des CCAS qui reçoivent de l'Etat l'Aide au Logement Temporaire (ALT), versée par la DDASS via la CAF après la signature d'une convention. Cette aide est destinée à financer les dépenses inhérentes logement, mais les associations doivent également assurer un accompagnement social des personnes accueillies, les orienter vers les services sociaux, et préparer avec elles un projet de relogement.

- Le **CHRS, Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale** a pour mission l'accueil, le soutien ou l'accompagnement social, l'adaptation à la vie active et à l'insertion sociale et professionnelle des personnes et familles qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement de santé ou d'insertion.

La durée légale d'hébergement est de 6 mois, renouvelable une fois. L'accompagnement social se poursuit au delà de la sortie de la structure, en fonction des besoins de la personne, jusqu'au passage du relais aux travailleurs sociaux ou à d'autres associations.

Le CHRS est financé par une dotation globale de la DDASS et par la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard dans le cadre du Contrat de Ville, en tant qu'équipement d'intérêt communautaire.

- Malgré les besoins sur le département, l'**accueil des demandeurs d'asile** sur le pays de Montbéliard est peu développé. Depuis peu, l'Association Montbéliardaise d'Aide aux Travailleurs (AMAT) leur a ouvert 4 grands logements à la demande du Préfet et de la DDASS. Le pré-CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) de l'ADDSEA doit devenir un CADA à part entière à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002. Ces hébergements sont financés par le dispositif ALT.

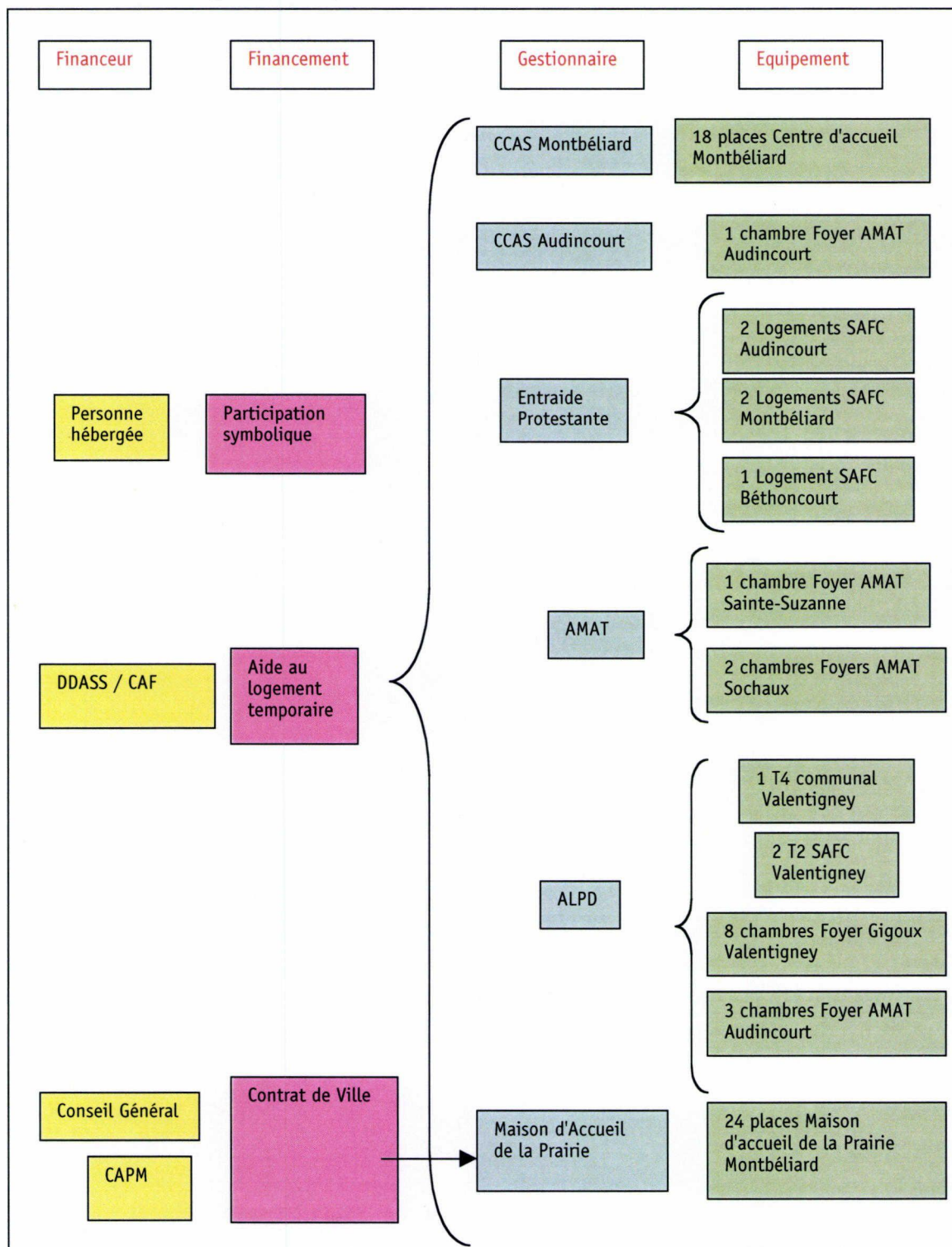
### Les structures d'hébergement d'urgence sur le Pays de Montbéliard

Structure	Adresse	Commune	Nombre de places	Gestionnaire
<i>Les logements temporaires</i>				
Centre d'accueil	24, rue de rose	Montbéliard	18 places	CCAS Montbéliard
Foyer Amat	rue des Mines	Audincourt	1 chambre	CCAS Audincourt
Logement SAFC	2, rue de la Charbonnière	Audincourt	1 logement	Entraide Protestante
Logement SAFC	12, rue Lulli	Montbéliard	1 logement	Entraide Protestante
Logement SAFC	9, rue du Petit-Chénois	Montbéliard	1 logement	Entraide Protestante
Logement SAFC	41, rue de Léonard de Vinci	Béthoncourt	1 logement	Entraide Protestante
Logement SAFC	45, rue de la Combe Mirey	Audincourt	1 logement	Entraide Protestante
Maison d'accueil de la Prairie	8, rue Jean Bauhin	Montbéliard	24 places	Maison d'Accueil de la Prairie
Logements communaux de Valentigney	43, rue Villedieu	Valentigney	1 T4	ALPD
Logement SAFC	12, rue de Ravel	Valentigney	1 T2	ALPD
Logement SAFC	5, rue Léon Gérôme	Valentigney	1 T2	ALPD
Foyer Gigoux		Valentigney	8 chambres	ALPD
Foyer AMAT	rue des Mines	Audincourt	3 chambres	ALPD
Foyer AMAT	rue de Roses	Ste-Suzanne	1 chambre	AMAT
Foyer AMAT	rue de l'Hôtel de Ville	Sochaux	2 chambre	AMAT
Foyer AMAT	rue des Sablières	Sochaux	3 chambre	AMAT

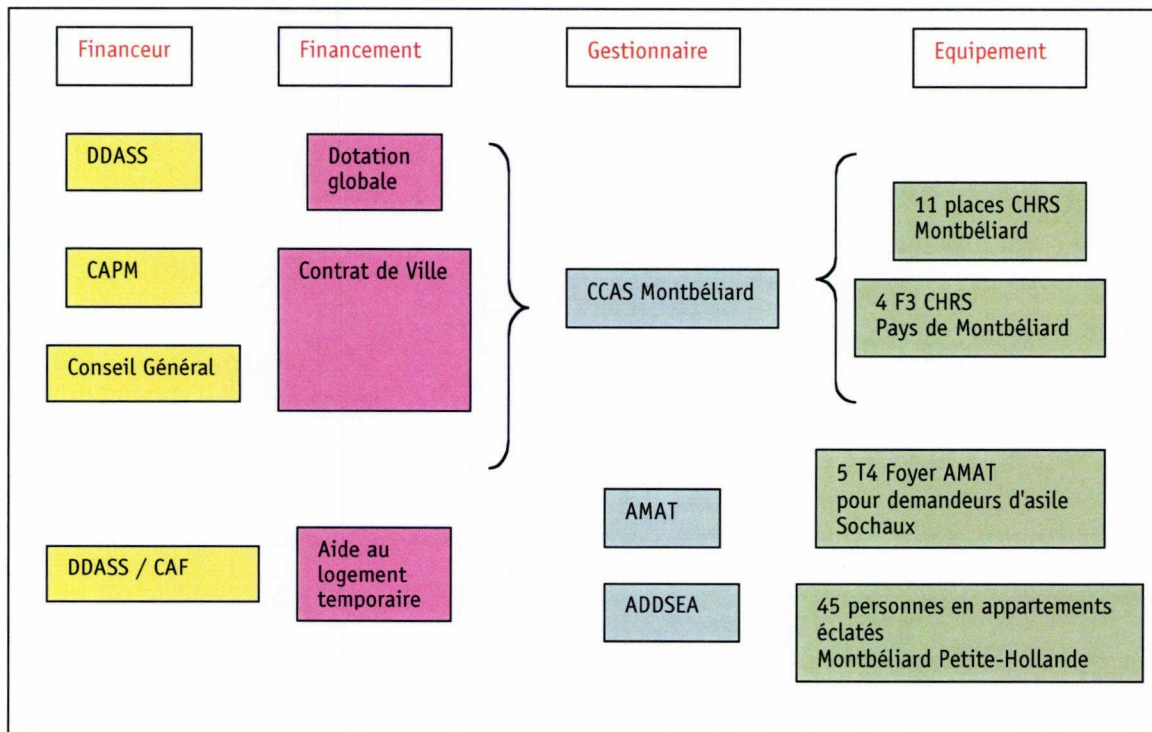


Structure	Adresse	Commune	Nombre de places	Gestionnaire
<b>Le CHRS</b>				
CHRS	24, rue de rose	Montbéliard	11 places	CCAS Montbéliard
		Pays de Montbéliard	3 T3	CCAS Montbéliard
<b>L'accueil des demandeurs d'asile</b>				
Pré-CADA	Appartements dispersés	Montbéliard	45 personnes	ADDSEA
Foyer AMAT	rue de l'Hôtel de Ville	Sochaux	5 T4	AMAT

### Le financement des logements temporaires



## Le financement du CHRS et de l'accueil de demandeurs d'asile



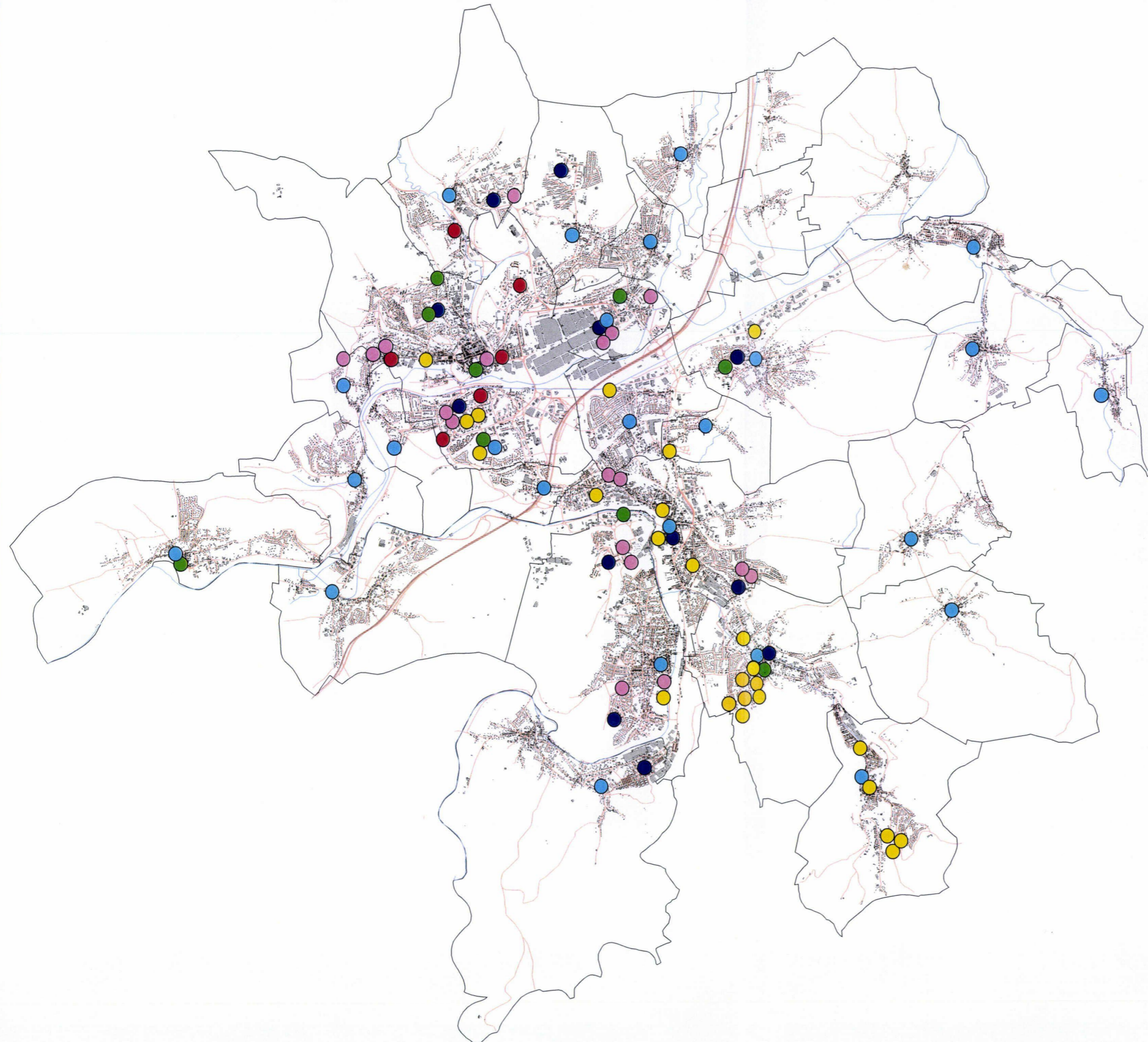
## Présentation des associations gérant les structures d'accueil

- **ADDSEA** <sup>21</sup>
- **Entraide Protestante**
- La **Maison d'Accueil de la Prairie** est une association fondée en 1994 par l'Eglise Evangélique Mennonite de la Prairie pour ouvrir quelques années plus tard, en mars 1996 un hébergement d'urgence permanent, faisant suite à un foyer d'accueil d'hiver pour sans-abri et a des activités d'entraide.
- L'**Aide au Logement pour les Plus Défavorisés** est une association issue d'une commission municipale de la commune de Valentigney qui s'est constituée en association au début des années 1990. Elle gère des logements sur tout le Pays de Montbéliard, temporaires et en bail glissant. Des conseillères en économie sociale et familiale proposent un accueil social pour aider les familles à la gestion de leur budget.
- L'**association Montbéliardaise d'Aide aux Travailleurs** est née dans les années 60, durant la période de croissance économique, sous l'impulsion des pouvoirs publics avec le concours des administrations, des élus locaux et des employeurs du Pays de Montbéliard, afin d'offrir un logement à la main d'œuvre étrangère, venue travailler dans l'industrie automobile, le bâtiment et les travaux publics. Mais avec la crise économique, la population des foyers s'est diversifiée et s'est considérablement appauvrie. Aussi l'association a adaptée ses statuts à cette évolution. Aujourd'hui, elle propose un accompagnement social à ses résidents et quatre type de logements : les résidences sociales accueillant un public très fragile suivi de manière hebdomadaire, des résidences pour personnes âgées immigrées vieillissantes, des logements temporaires et des chambres en ALT pour recevoir les personnes sans revenu. Suite à la demande de la DDASS, l'association réserve également 4 logements pour demandeurs d'asile

<sup>21</sup> ADDSEA : voir p.28



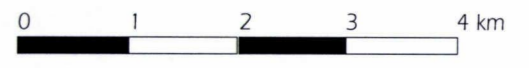
# Les Equipements d'Aide Sociale du Pays de Montbéliard



## Les équipements d'aide sociale

- Centre médico-social
- Centre communal d'action sociale
- Etablissement pour personnes âgées
- Etablissement pour personnes handicapées
- Etablissement d'accueil pour enfants et adolescents en difficultés
- Hébergement d'urgence

- Hydrographie
- Voirie principale
- Autoroute
- Limites communales



### **3 Les financeurs**

### **3.1 Le Conseil Général : La Direction de la Vie Familiale et Sociale**

La DIFS est l'une des directions du Conseil Général du Doubs. Elle recouvre les missions suivantes :

- **La prévention et protection de l'enfance et de la famille** afin de diminuer la fréquence de la maltraitance, de prévenir la récurrence et de réduire les conséquences pour l'enfant.
- **L'insertion des jeunes et des adultes** pour assurer des conditions de vie décentes aux personnes en situation de précarité, favoriser leur insertion sociale et professionnelle et permettre l'accès aux soins.
- **L'hébergement et maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées** afin d'améliorer la qualité de vie et l'insertion sociale des personnes qui ne peuvent effectuer sans aides les activités de la vie courante.
- **La promotion et actions de santé publique** pour accroître les capacités des populations à mieux maîtriser les facteurs qui influencent leur propre santé.

La réalisation de ces différentes missions est assurée au siège par 5 services :

- **Protection maternelle et infantile**
- **Actions de santé publique**
- **Aide sociale à l'enfance**
- **Aide sociale générale**
- **Service insertion - logement**

Le territoire départemental est organisé en **12 espaces d'action médico-sociale**, comptant chacun plusieurs **Centres Médicosociaux**, permettant une implantation géographique de proximité.

#### ***La protection maternelle et infantile***

Le médecin départemental assure la responsabilité des missions de protection maternelle et infantile en collaboration avec 12 médecins répartis sur les 12 espaces d'action médico-sociale.

Les services sont chargés de l'accompagnement des femmes enceintes et **suivi médical des enfants de moins de six ans**. Ils réalisent des bilans de santé dans les écoles maternelles, délivrent les agréments aux assistantes maternelles et participent à leur formation, agrémentent et contrôlent les lieux **d'accueil de la petite enfance** et recueillent et traitent des informations en épidémiologie et santé publique. Les missions de planification familiale sont assurées par des centres spécialisés appelés "adosphère".

#### ***Les actions de santé publique***

Le département subventionne les associations reconnues d'utilité publique mais n'initie pas de projet, la compétence santé est plutôt celle des services d'action sanitaires et sociales de l'Etat.

En matière de **lutte contre la tuberculose**, les pneumologues libéraux du Doubs conventionnés par le Conseil Général réalisent des séances de vaccination hebdomadaire au service de lutte anti-tuberculeuse, des enquêtes épidémiologiques et des dépistages à la maison d'arrêt de Besançon et Montbéliard. Une infirmière coordinatrice intervient à la demande pour organiser et réaliser des enquêtes épidémiologiques.

La **prévention des maladies sexuellement transmissibles** est entièrement déléguée à l'association d'Hygiène Sociale du Doubs sur les sites de Besançon et Montbéliard

Le département prend par à la **lutte contre le cancer du col de l'utérus** en accordant un soutien logistique et financier à l'association pour la prévention du cancer du col dans le Doubs dans le cadre de la convention du 18 décembre 1998.

Le Conseil Général soutient la **lutte contre les fléaux sociaux** comme la toxicomanie, l'alcoolisme et définit des actions de santé dans le cadre du programme départemental d'insertion.

Des **campagnes de vaccinations** sont menées dans le cadre des consultations de nourrissons, et celles des adultes sont réalisées par les médecins d'espace dans les centres médicosociaux.



## L'aide sociale à l'enfance

Le Conseil Général réalise des **actions de prévention** en attribuant des aides financières et des allocations à des jeunes majeurs, en développant des interventions de travailleuse familiale afin d'aider et de soutenir les familles dans les tâches de la vie quotidienne (organisation, éducation). Il ouvre des lieux d'accueil provisoires pour les jeunes en difficultés familiales et développe l'action éducative à domicile, alternative à la mesure judiciaire quand les problèmes peuvent être résolus avec l'aide d'une assistante sociale dans la famille.

Dans le cadre de la lutte contre les inadaptations sociales et la marginalisation, le conseil Général réalise des actions de prévention collectives au bénéfice des jeunes de 16 à 25 ans. Un travail de proximité, de soutien éducatif et d'orientation de ce public est réalisé en collaboration étroite avec les municipalités, l'ADDSEA<sup>22</sup> et les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse<sup>23</sup>.

En matière de **protection de l'enfance**, le Conseil Général propose des accueils en différents **établissements : centres éducatifs, centres éducatifs et professionnels, établissements CDES, maisons d'enfants à caractère social, centre départemental de l'enfance, lieux de vie, foyers de jeunes travailleurs**, dont il contrôle la tarification. Il organise également un accueil familial et suit les placements.

Le Président du Conseil Général assure la responsabilité de l'agrément accordé aux familles candidates à **l'adoption**.

L'aide sociale à l'enfance a installé une cellule de **signalement de l'enfance en danger ou maltraitée** qui transmet les signalements à l'autorité judiciaire après enquête.

Les équipes des **pôles d'aide sociale à l'enfance** sont chargées des aides éducatives à domicile, du suivi des enfants qui sont confiés à l'aide sociale à l'enfance et de l'accompagnement des familles d'accueil.

## L'aide sociale générale

Elle est l'expression de la solidarité apportée par la collectivité aux personnes qui ne peuvent matériellement faire face à leurs besoins essentiels. Elle concerne : l'accès aux soins, le maintien à domicile des **personnes âgées ou handicapées adultes, l'hébergement en établissement** ou en famille des personnes âgées ou handicapées adultes, les services ménagers.

Le besoin d'aide se manifeste au travers d'une demande de prise en charge déposée auprès du CCAS ou de la Mairie et répond à des situations financièrement difficiles.

La décision appartient selon le type d'aide, soit au Président du Conseil Général, soit à la commission d'admission à l'aide sociale.

Le Conseil Général propose des aides aux personnes âgées et aux personnes handicapées :

- Allocation compensatrice tierce personne : Elle est accordée aux personnes âgées de plus de 20 ans et de moins de 60 ans, dont le taux d'incapacité est d'au moins 80 % et qui ont besoin d'une tierce personne pour effectuer les actes essentiels de la vie. Elle peut être accordée également pour compenser les frais professionnels supplémentaires inhérents au handicap qu'elles présentent. Elle prend fin le 31.12.01.
- Prestation spécifique dépendance : il s'agit d'une prestation d'aide sociale en nature, destinée à couvrir le besoin de la personne âgée pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou la mise en place d'une surveillance particulière. (fonction de la dépendance de la personne). Elle prend fin le 31.12.01.
- Allocation personnalisée d'autonomie : elle entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2002. Elle remplacera la prestation spécifique dépendance jugée trop restrictive, puisqu'elle ne concernait que 135 000 personnes. 800 000 personnes se verront garantir un droit universel, égal sur tout le territoire et personnalisé. Elle sera gérée par les départements et modulée en fonction du degré d'autonomie et de revenu des bénéficiaires
- Participation aux frais de repas et aux frais d'aide ménagère sous condition de ressources, des personnes âgées et les personnes handicapées.

---

<sup>22</sup> ADDSEA : Voir p.28

<sup>23</sup> DDPJJ : voir p.40

Le Conseil général prend en charge des **frais d'hébergement**, il finance les journées en **établissements des personnes âgées et handicapées** relevant de l'aide sociale c'est-à-dire sous condition de ressources.

Le Président du Conseil Général fixe le prix de journée dans chaque établissement.

Le service de l'aide sociale générale assure l'instruction et le suivi des demandes d'agrément de particuliers souhaitant accueillir à leur domicile et à titre onéreux des personnes âgées et / ou des personnes handicapées.

Des visites d'inspection des établissements pour personnes âgées et handicapées sont organisées par les services de la DIFS en collaboration avec ceux de la DDASS.

Une campagne de modernisation des hospices est prévue dans le cadre du Contrat de plan Etat Région. Ces établissements sont désormais appelés maisons de retraite ou établissements médico-sociaux.

## ***Le service insertion-logement***

### **Le Fond Départemental d'Insertion**

Créé par la loi de décembre 1988, il est destiné à financer des actions et des structures d'insertion par le logement ou par l'économique, d'autonomie sociale et de santé.

Le département du Doubs a créé 3 principales aides issues du FDI.

- Les **aides individuelles au titre du FDI** sont destinées aux bénéficiaires du RMI, pour les aider dans leur démarche d'insertion.
- Le **fond départemental d'aide aux jeunes** propose une aide ponctuelle pour les jeunes de moins de 25 ans non étudiant.
- Le **fond d'aide aux personnes isolées** est destiné aux personnes seules ou en couple mais sans enfant bénéficiant d'un revenu.

### **Le Programme départemental d'insertion (PDI 2000)**

Le PDI 1998-2000 a été validé par le Conseil Départemental d'Insertion (CDI) du 29 janvier 1998 conformément à la loi sur le RMI du 1<sup>er</sup> décembre 1988 modifiée par la loi du 29 juillet 1992.

Ce document et le fruit d'une large concertation qu'a menée l'Association Mosaïque au travers des Commissions Locales d'Insertion plénières (CLI), et de rencontre thématiques auxquelles a été conviés l'ensemble des partenaires et représentant institutionnels œuvrant dans le champ du RMI et de la loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions.

Quatre thèmes sont abordés :

- Autonomie sociale,
- Santé,
- Logement,
- Emploi-Formation.

Les actions liées à l'**autonomie sociale** sont maintenant reconnues par tous comme une première étape nécessaire, souvent indispensable dans le parcours d'insertion de certains bénéficiaires du RMI.

Il s'agit notamment d'actions collectives de resocialisation ou remobilisation qui ont pour but de faire devenir les usagers acteurs, et d'actions permettant de lever certains freins à l'emploi comme l'illettrisme, les problèmes de mobilité, la garde des enfants.

Il est nécessaire de repérer les personnes dont la problématique principale relève du domaine de la **santé**, et de mettre en place un accompagnement répondant à toutes demandes. Pour cela, l'adhésion de médecins de santé publique ou libéraux au travail de réflexion est recherchée.

Les services de la DIFS participent à la mise en place du PASS (permanences d'accès aux soins et à la lutte contre les exclusions) dans les établissements hospitaliers de Belfort et Montbéliard.

En matière de lutte contre les dépendances, la toxicomanie, l'alcoolisme, il est important de développer des actions de formation en direction des instructeurs, d'améliorer les compétences de tout le personnel médical et social en contact avec les toxicomanes et les possibilités de prise en charge de ce personnes.

Le PDI cherche à mieux traduire les besoins de ménages en matière de **logement**, afin de mettre en place des réponses adaptées, à développer une offre spécifique et un accès durable au logement, à renforcer les dispositifs d'accueil et **d'hébergement d'urgence** et à consolider les moyens d'accompagnement social

L'amélioration de la connaissance et du traitement du public, et rationalisation des parcours "**insertion par l'économique**" sont recherchées.

## **Le Plan départemental d'aide au logement de plus défavorisés**

La loi du 31 mai 1990 relative à la mise en œuvre du droit au logement dispose que les mesures qui doivent permettre aux personnes défavorisées d'accéder à un logement indépendant ou de s'y maintenir font l'objet du PDALPD.

Dans le Doubs, un premier plan départemental a été signé en 1991, un nouveau plan adaptant les dispositifs aux évolutions intervenues entre-temps a été conclu dans le même esprit en 1995. Initialement prévu pour 3 ans, ce plan a été prolongé d'un an, dans un souci de cohérence avec la loi d'orientation du 29 juillet relative à la lutte contre les exclusions dont le nouveau plan qui s'applique sur la période 1999-2001 intègre les dispositions nouvelles concernant le logement.

Le PDALPD s'articule avec le volet logement du PDI. Des actions communes ont été définies portant notamment sur la connaissance des besoins, le développement d'une offre de logements spécifiques, la sortie des dispositifs d'urgence vers le logement autonome, l'information et la formation des acteurs. Ensemble, ils collaborent à la rédaction du Schéma Départemental de l'Hébergement et de l'Insertion.

Le plan 99-00 vise à la production d'une offre spécifique de logement, à favoriser l'accessibilité à l'offre existante, à développer la médiation avec les propriétaires et l'accompagnement social des foyers, à soutenir l'accès et le maintien dans le logement par des aides financières.

Le conseil général finance par ailleurs les **emplois jeunes** du domaine de l'action sociale à raison de 10% la première année, 8 % la deuxième, 6% la troisième, et 4% la quatrième.

L'instruction de dossier **RMI** se déroule dans les CCAS mais aussi dans les CMS. Les bénéficiaires contractualisent avec les travailleurs sociaux.

## ***Les espaces d'action médico-sociale et les centres médico-sociaux***

Le département est organisé en 12 espaces d'action médico-sociale, regroupant 38 centres médico-sociaux. (voir p.18)

## **3.2 La Sécurité Sociale**

La sécurité sociale est fondée sur un mécanisme **d'assurance sociale obligatoire**. En contrepartie du paiement des cotisations assises majoritairement sur les revenus du travail, elle assure la **couverture de la population pour l'aider à faire face aux événements aléas de la vie** : naissance et éducation des enfants, maladie, accidents du travail et maladies professionnelles, invalidité, vieillesse.

Les régimes de sécurité sociale sont gérés par les partenaires sociaux, c'est-à-dire par les représentants des employeurs et des syndicats d'employés. Les ressources et les dépenses sont toutefois déterminées depuis 1996 par les lois de financement de la sécurité sociale, votées chaque année par le Parlement.

La Sécurité Sociale est organisée en 3 branches : l'assurance maladie, l'assurance vieillesse et les prestations familiales.

### ***Les Caisses de la Sécurité Sociale***

La **Caisse Nationale d'Assurance Maladie** est chargée d'assurer sur le plan national, d'une part le financement des assurances maladie-maternité-invalidité-décès, d'autre part des accidents du travail et des maladies professionnelles, d'organiser et de diriger le contrôle médical, d'exercer directement une action sanitaire et sociale et de coordonner celles des Caisses Régionales et Primaires.

Les **Caisses Régionales d'Assurance Maladie** sont chargées de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, de l'application des règles de tarification et de fixation des taux de cotisation d'accidents de travail, de l'exercice d'une action sanitaire et sociale, du versement des prestations vieillesse.

Les **Caisses primaires d'Assurance Maladie** immatriculent les assurés, assurent le service des prestations des assurances maladie-maternité-invalidité-décès et accident du travail, et exercent une action sanitaire et sociale.

La **Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse** assure la gestion du risque vieillesse.

La **Caisse Nationale d'Allocations Familiales** assure le financement de l'ensemble des régimes de prestations familiales. Elle gère un fond d'actions sanitaires et sociales.

Les **Caisses d'Allocations Familiales** sont chargées de servir les prestations familiales et certaines prestations sociales, et d'exercer une action sanitaire et sociale.

### ***Les prestations de la Sécurité Sociale***

#### ***L'assurance maladie***

L'assurance maladie permet l'égal accès aux soins à la plus grande partie de la population en remboursant aux individus tout ou partie des dépenses de soins qu'ils ont engagées. Les organismes de protection complémentaire facultative tels que les mutuelles, prennent le plus souvent en charge la part du coût des soins que la Sécurité Sociale ne rembourse pas.

En application de la loi du 27 juillet 1999, et depuis 1<sup>er</sup> janvier 2000, la couverture de base est gratuite pour les personnes résidant régulièrement en France et dont le revenu n'excède pas une certaine somme. Les bénéficiaires de cette **Couverture Maladie Universelle** sont dispensés de l'avance des frais.

#### ***L'assurance vieillesse***

L'assurance vieillesse de la Sécurité Sociale assure une pension de retraite complétée par des retraites complémentaires obligatoires et facultatives. Une allocation versée sous conditions de ressources et financée par le Fond de solidarité vieillesse, assure un revenu minimum aux personnes âgées.

#### ***Les prestations familiales***

Les **Caisses d'Allocations Familiales** versent des allocations destinées à alléger les charges supportées par les familles pour élever des enfants, comme le prévoit la politique familiale définie par les pouvoirs publics. Cette branche "famille" de la Sécurité Sociale a également en charge les allocations liées au logement et à la lutte contre la précarité.

#### *Pour la garde des enfants*

- Aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée
- Allocation de garde d'enfants à domicile
- Allocation parentale d'éducation

#### *Pour le logement*

- Allocation de logement
- Aide personnalisée au logement
- Prime de déménagement
- Prêt à l'amélioration de l'habitat

#### *Pour l'éducation des enfants*

- Allocations familiales
- Complément familial
- Allocation de présence parentale

#### *Pour le parent isolé ou séparé*

- Allocation de parent isolé
- Allocation de soutien familial
- Recouvrement des pensions alimentaires

#### *Pour la rentrée scolaire*

- Allocation rentrée scolaire

#### *Pour l'insertion*

- Le Revenu Minimum d'Insertion

#### *A la naissance ou à l'adoption d'enfant :*

- Allocation pour jeune enfant
- Allocation d'adoption

#### *Pour l'enfant ou l'adulte handicapé*

- Allocation d'éducation spéciale
- Allocation aux adultes handicapés

### **L'action sociale de la Sécurité sociale**

L'action sociale recouvre un grand nombre d'actions facultatives, mais prenant mieux en compte les situations individuelles et locales, ce que ne peuvent faire les prestations légales.

#### **L'action sociale des Caisses Primaires et Régionales de l'Assurance Maladie**

Les CPAM peuvent proposer des prestations à titre individuel, après enquête des services sociaux. Elles peuvent également accorder des subventions à des associations ou des établissements locaux tels que des centres médicosociaux, des maternités ou des foyers pour handicapés. Elles gèrent par ailleurs un certain nombre d'établissements comme des centres de protection infantile ou des centres d'examen de santé.

L'action médico-sociale des CRAM est de type collectif, puisqu'elles assurent le **fonctionnement d'établissements médicosociaux**. Elles contribuent également à la formation des assurés, à la prévention et à l'éducation sanitaire.

#### **L'action sociale de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse**

La CNAV propose des aides financières pour aider les personnes retraitées à se maintenir à leur domicile ainsi que des prêts destinés à l'ouverture de structures d'accueil pour personnes âgées.

#### **L'action sociale des Caisses d'Allocations Familiales**

L'action sociale des CAF s'exerce au profit des familles les plus défavorisées, soit directement ou par l'intermédiaire de structures institutionnelles ou associatives comme les communes ou les structures d'encadrement des enfants.

Les CAF interviennent en faveur du logement, des vacances, des services sociaux et des établissements sociaux.

#### **L'action sociale de la CAF du Pays de Montbéliard**

En matière d'accueil des jeunes enfants, la CAF gère 3 haltes-garderies et aide au fonctionnement des autres structures. Le Contrat Enfance permet à la CAF de subventionner les communes qui développent **l'accueil de la petite enfance**.

L'accompagnement social des familles propose des prêts d'honneur, des conseils d'assistantes sociales et de conseillères en économie sociale et familiale, ainsi que l'intervention de travailleuses familiales et d'aides ménagères au sein des foyers.

Afin d'aider les familles en difficultés à profiter du *Temps Libre*, la CAF délivre des bons de vacances aux familles et subventionne des **structures d'accueil périscolaire et extrascolaire**.

Dans le domaine du *logement et de l'habitat*, la CAF propose des prêts pour améliorer les logements existants.

La CAF anime la *vie sociale* en aidant fortement le fonctionnement de sept **centres sociaux**.

### **3.3 Les Directions Régionales des Affaires Sanitaires et Sociales et les Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales**

Le DRASS et les DDASS sont des services déconcentrés de l'Etat.

La DRASS est placée sous l'autorité du Préfet de Région. Elle a pour mission le contrôle et l'évaluation des organismes de protection sociale, et la coordination des DDASS.

Le directeur de la DDASS met en œuvre la politique générale de solidarité nationale menée par l'Etat. Il est chargé de la surveillance de la santé des populations et du contrôle des établissements. Il assure la gestion des prestations d'aide sociale relevant de l'Etat. Il remplit la fonction de tuteur des pupilles de l'Etat et d'incapable majeurs.

La direction départementale s'organise en trois pôles : le pôle **santé** s'intéresse aux établissements de soins et aux politiques de santé publique, le pôle **médico-social** aux **établissements pour personnes âgées et handicapées** et le pôle **social** à l'**hébergement d'urgence**.

**Des Schémas d'orientation** déterminent les besoins et la politique générale de la DDASS.

Le dernier schéma d'éducation spéciale date de 1992, un nouveau est en cours de rédaction.

Un schéma pour l'hébergement des adultes handicapés doit être réalisé conjointement par la DDASS et le Conseil Général.

Un schéma gérontologique rédigé par le Conseil général est également en cours de réalisation, il doit être validé par la DDASS.

La DDASS participe également à l'élaboration du Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD).

#### **Le financement des établissements sociaux et médico-sociaux**

Les établissements proposent des budgets annuels à la DDASS qui étudie les dossiers et les modifie si besoin pour les rendre conforme à la Circulaire budgétaire nationale et aux schémas départementaux.

La CRAM est consultée pour avis sur les budgets des établissements.

Un **prix de journée** est décidé par établissement, il comprend les frais d'investissement et de fonctionnement. Il est versé aux établissements par la CRAM.

La DDASS instruit les dossiers de demande de financement de nouveaux établissements. La décision d'agréer un établissement revient au Préfet. Toutefois, c'est le ministère qui décide ou non de débloquer les fonds.

La DDASS finance par **dotations globales** les centres d'hébergement et de réinsertion sociale et les centres d'accueil pour demandeurs d'asile.

Par l'intermédiaire de la CAF, la DDASS verse l'**ALT** aux associations et CCAS gérant des logements temporaires conventionnés.

La DDASS n'intervient que ponctuellement dans les budgets des CMS, CCAS, MJC, CS, associations ou crèches, pour financer des **actions particulières**, correspondant aux orientations du schéma de politique générale.

*Exemples : aide au démarrage d'une halte-garderie, actions en faveur de la famille et de l'enfant réalisée par une MJC, projet de CADA de l'ADDSEA à Montbéliard.*

#### **L'orientation des personnes par la COTOREP et la CEDES**

La Commission Départementale de l'Education Spéciale du Doubs (CEDES) est un service de la DDASS en lien avec l'Education nationale. Elle est chargée de décider de la prise en charge des enfants par des établissements spécialisés ainsi que de leur orientation, selon leurs difficultés et pathologies.

La Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel (COTOREP) se charge de l'orientation des adultes, elle dépend de la DDASS et de la Direction du Travail.

Ces commissions sont également consultées par les services de l'aide sociale générale du Conseil Général pour attribuer ou non des aides, fonction notamment du degré de dépendance de la personne.



### **3.4 La Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse**

La Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse est une direction déconcentrée du Ministère de la Justice. Elle prend en charge **l'accompagnement éducatif des mineurs et des jeunes majeurs en danger, en difficultés d'insertion sociale, ou de délinquants, sur décision judiciaire.**

Elle assure une mission d'éducation et de prévention grâce à un maillage national de 376 établissements du secteur public et 1009 établissements du secteur associatif, habilités et contrôlés par le secteur public de la PJJ.

Pour le secteur public, les établissements appelés **Centres d'Actions Educatives** se répartissent sur 4 grandes fonctions :

- **Le Milieu Ouvert** est chargé des mesures d'investigations et de la prise en charge en milieu naturel des mineurs délinquants ou en danger, en apportant aides et conseils mais aussi en encadrant les mesures éducatives, décidées par le juge des enfants.
- **L'hébergement**, des mineurs délinquants ou en protection, placés par les magistrats, parfois en urgence en alternative à la prison, en centres éducatifs a pour but d'assurer l'éducation et la rééducation d'enfants et d'adolescents présentant des troubles du comportement et de la conduite, et de promouvoir ainsi leur insertion sociale, scolaire et professionnelle. Beaucoup sont des hébergements collectifs, mais depuis quelques années d'autres formes d'hébergements sont utilisés, tel que la famille d'accueil, le studio, la chambre en Foyer de Jeunes Travailleurs.
- **Les centres de jour** remplissent la fonction d'insertion proprement dite. Les activités d'insertion sont culturelles, sportives ou professionnelles (entreprises d'insertions, chantiers écoles ...).
- **Le Service Educatif Auprès du Tribunal** oriente les mineurs délinquants déférés ou les mineurs et les familles qui se présentent au tribunal pour enfants et suit les mineurs incarcérés pour préparer leur sortie.

La DDPJJ contrôle administrativement, financièrement et pédagogiquement ses établissements et services.

Elle est souvent amenée à s'appuyer sur des associations pour gérer des établissements comme c'est le cas sur le Pays de Montbéliard où elle a habilité **l'Association de Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte de Montbéliard** pour gérer le **Centre Educatif de Grange-la-Dame et son centre de jour.**

Les services de la DDPJJ sont toutefois présents au Centre d'Action Educative en Milieu Ouvert, situé 8 rue Jules Massenet à Montbéliard et au Service Educatif Auprès du Tribunal, à la Cité Judiciaire de Montbéliard.

### **3.5 La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de Franche-Comté**

La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports est un service déconcentré du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle a pour mission :

- De coordonner l'action des directions départementales,
- De préparer les programmes d'équipements sportifs, socio-éducatifs et de loisirs conduits par l'Etat,
- De concourir à la mise en œuvre des orientations du ministre en matière de sport de haut niveau,
- D'élaborer le plan de développement régional de la médecine du sport,
- De mettre en œuvre dans le cadre de la lutte contre le dopage des actions de prévention, d'éducation et de contrôle,
- **De coordonner les actions d'informations destinées aux jeunes en collaboration avec les organismes du réseau régional d'information jeunesse,**
- **De participer aux programmes d'insertion sociale et professionnelle des jeunes mis en place dans la région,**
- **De concourir aux actions tendant à la promotion des activités sportives, de jeunesse, d'éducation populaire et de loisirs,**
- De mettre en œuvre la programmation des informations et de l'organisation des examens qui conduisent à la délivrance de diplômes d'Etat dans les domaines de la jeunesse et des sports.

Une des missions essentielles du Ministère de la Jeunesse et des Sports consiste à développer une **action éducative au profit des enfants et des jeunes dans leur temps libre**.

Deux dispositifs permettent de développer cette politique : le Contrat Jeunesse et Sport et le Contrat Educatif Local.

Le **Contrat Jeunesse et Sport**, résulte de la volonté locale de mise en œuvre d'une politique en faveur de la jeunesse. Il se concrétise par la signature d'une **convention annuelle** entre une collectivité ou une **association** et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Cette convention est établie à partir d'un diagnostic et de propositions d'actions de la collectivité ou de l'association signataire. La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports subventionne les actions qu'elle retient.

**La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports** est en effet chargée notamment de contribuer, en liaison avec les **associations**, les collectivités territoriales et les établissements d'enseignement, au développement des activités physiques et sportives, des **activités de jeunesse et d'éducation populaire**, de centres de vacances et de loisirs accueillant des mineurs. Elle participe également aux actions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le **Contrat Educatif Local** est un dispositif conçu par les ministères de la Jeunesse et des Sports, de l'Education Nationale, de la Culture et de la Communication et de la Ville, comme un **contrat fédérateur des politiques éducatives en faveur des jeunes**.

Ce contrat assure une continuité éducative, une cohérence et une complémentarité entre les projets élaborés dans le cadre scolaire et les projets éducatifs péri et extra scolaires des communes.

Sur les sites urbains disposant d'un Contrat de Ville, le CEL en constitue le volet éducatif.

Sur le Pays de Montbéliard, seuls deux CEL ont été mis en place, l'un par la Mairie d'Audincourt et l'autre par la Maison Pour Tous de Bavans.

Les CEL sont financés par des crédits des collectivités locales, des ministères de la Jeunesse et des Sports, de l'Education Nationale, de la Culture et de la Communication et de la Ville ainsi que par des aides de la Caisse d'Allocation Familiale dans le cadre du Contrat Temps Libre, et du Fond d'Action Sociale.

La participation des **associations sportives, culturelles ou d'éducation populaire** au dispositif est requise, enrichie de personnels et d'équipements des collectivités locales, assistée et suivie par des personnels des ministères concernés.

### **3.6 Ministère de la Ville / Direction Départementale de l'Équipement**

Le **Contrat de Ville** est un contrat passé entre l'Etat et les collectivités territoriales qui engage chacun des partenaires à mettre en œuvre des actions concrètes et concerter pour améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers connaissant des difficultés (chômage, violence, logement...), et prévenir les risques d'exclusion sociale et urbaine. Il associe d'autres partenaires, tels les organismes HLM ou les sociétés de transport.

Un Contrat de Ville dure 7 ans, toute la durée d'un plan. Il constitue l'outil unique de la politique de la Ville au cours du XIIème plan (2000-2006).

Des actions peuvent être mises en œuvre au sein des quartiers eux même (réhabilitation de logements, entretien d'espaces publics...) ou à l'échelle de la commune ou de plusieurs communes associées dans le Contrat de Ville (insertion et emploi, prévention et sécurité).

Dans le cadre des Contrats de Ville, **les associations, et notamment les socioculturelles**, sont des partenaires importants de l'Etat, puisqu'elles reçoivent près de la moitié des crédits du Ministère de la Ville, par l'intermédiaire des Préfets de Départements.

### **3.7 Le Fond d'Action Sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles**

Créé à l'origine en 1958 au bénéfice des "travailleurs musulmans d'Algérie en Métropole", le FAS est aujourd'hui un établissement public administratif sous tutelle de la DPM (Direction de la Population et des Migrations) qui a pour mission d'œuvrer à l'intégration de l'ensemble des immigrés et de leur famille en suscitant et en accompagnant dans tous les domaines (logement, formation, santé, éducation, culture, loisirs..) les actions susceptible d'y contribuer. A cette fin, il **subventionne des organismes, essentiellement associatifs, le plus souvent en partenariat avec d'autres acteurs publics tel que l'Etat et les collectivités territoriales.**

### **3.8 La Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard**

La CAPM n'a pas de compétence dans le domaine social proprement dit, mais elle est en charge de la **Politique de la Ville** qui passe notamment par des actions **d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire et par des dispositifs locaux d'intérêt communautaire de prévention de la délinquance**, dans le cadre du **Contrat de Ville**.

Jusqu'à présent, la Communauté d'Agglomération finançait et participait à de nombreuses actions, mais son passage récent de District en Communauté d'Agglomération, lui impose désormais de ne plus participer à des financements croisés et de financer uniquement les **actions d'intérêt communautaire**.

L'année 2001 est une année de transition ; le budget 2002 devra être en conformité à la loi. Aussi, de nombreuses actions ne seront plus financées.

La CAPM ne finance désormais plus que certaines actions ou certains postes de dépenses de quelques équipements sociaux.

En matière d'insertion économique et sociale, la CAPM finance notamment les actions d'accompagnement social pour la remise au travail des personnes hébergées par la **Maison d'Accueil de la Prairie**, et réalisée par cette association.

Dans le domaine de la prévention de la délinquance, la CAPM doit prochainement financer la formation des animateurs des **centres socio-culturels**, ainsi que le transport des enfants et adolescents participant à des activités organisées par ces associations. Elle finance les actions intercommunales des **Franças du Doubs-secteur nord**, les Mix'.

La CAPM finance également la cellule d'orientation et de coordination médico-sociale de l'Association d'Hygiène Sociale du Doubs, ainsi que les actions de prévention spécialisée de l'Association Départementale du Doubs de Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte.

### **3. 9 La Mutualité Française du Doubs**

La mutualité est une forme de prévoyance volontaire, par laquelle les membres d'un groupe, moyennant le paiement d'une cotisation, s'assurent mutuellement d'une protection sociale, complémentaire au régime légale de la Sécurité Sociale.

La **Mutualité française** est un organisme sans but lucratif dont les valeurs principales sont la solidarité et l'absence de recherche de profit. Elle garantit des remboursements complémentaires de l'assurance maladie, propose des prestations en matière de prévoyance et d'épargne retraite et développe des établissements médicaux, médico-sociaux et sociaux. Dans le cadre de cette dernière activité, elle ouvre des **établissements et services destinés à favoriser l'accueil de proximité de la petite enfance**, comme le **Relais Assistante Maternelle de Montbéliard**.



### **3.10 La SAFC, Société Anonyme d'HLM de Franche-Comté**

Créée en 1948 à l'initiative d'entreprises régionales, la SAFC est aujourd'hui le premier groupe immobilier de Franche-Comté. Elle a développé ses activités dans la location et la gérance de logement, la vente de terrains à bâtir, de maisons individuelles et d'appartements. Elle est également maître d'ouvrage en aménagement, construction neuve, locative et accession.

La SAFC est fortement présente sur le Pays de Montbéliard et notamment sur les quartiers d'habitat social. C'est pourquoi elle a été associée à la Politique de la Ville dans le cadre **d'actions de développement social et urbain** du Contrat de Ville. Elle participe au **financement d'actions d'accompagnement social lié à la réhabilitation de son patrimoine**, réalisée par des **structures socioculturelles**.

## Récapitulatif

### Les équipements

	Nombre d'équipements	Nombre de places
Les structures d'accueil de la petite enfance	18	435
Les centres socioculturels	12	
L'accueil périscolaire de loisirs	55	
L'accueil extrascolaire des Francas	36	
Les structures d'accueil pour l'aide aux devoirs	34	935
Les centres médico-sociaux	12	
Les centres communaux d'action sociale	25	
Les établissements d'accueil pour personnes âgées	10	475
Les établissements d'accueil pour personnes handicapées	25	
	<i>Hébergement</i>	13
	<i>Occupationnel</i>	12
Les établissements d'accueil pour enfants et adolescents en difficulté	5	131
Les structures d'hébergements d'urgence	22	160

### Les financeurs

	DIFS	CRAM/CPAM/CAF	DRASS/DDASS	DDPJJ	DRJS	Ministère de la Ville / DDE	FAS	Conseil Général Politique de la Ville	CAPM Politique de la ville	SAFC	Commune
Les structures d'accueil de la petite enfance		X									X
Les centres socioculturels		X			X	X	X	X	X	X	X
L'accueil périscolaires de loisirs		X							X		X
L'accueil extrascolaire des Francas											
Les structures d'accueil pour l'aide aux devoirs											
Les centres médico-sociaux		X									
Les centres communaux d'action sociale											X
Les établissements d'accueil pour personnes âgées		X	X								
Les établissements d'accueil pour personnes handicapées		X	X								
Les établissements d'accueil pour enfants et adolescents en difficulté		X	X	X							
Les structures d'hébergements d'urgence		X	X	X				X	X		

# Répertoire

<b>Association</b>	<b>Adresse</b>	<b>Commune</b>	<b>Responsable</b>	<b>Téléphone</b>
ADAPEI : Association de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales	20, rue de Roses	Montbéliard	Président : M. DEMANGE Jean-Claude	03 81 99 32 00
ADDSEA : Association Départementale du Doubs de Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte	23 rue des Granges	Besançon	Président : M. Claude SALOMON	03 81 82 25 49
AGASC : Association de gestion des actions socioculturelles	41, grande rue	Bavans	Directeur : Gérald STORTI Président : Michel DELOYE	03 81 92 64 25
"Aide au Logement des Plus Défavorisés"	18, rue des Chintres	Valentigney	Présidente : Mme BOILLETOT	03 81 34 46 98
AMAT : "Association Montbéliardaise d'Aide aux Travailleurs"	23, rue de l'Etuve	Montbéliard	Présidente : Mme THARIN Irène M. CHARDON	03 81 91 34 43
"Coup de Pouce"	Rue Claude Debussy	Montbéliard	Présidente : Mme Fabienne NADOR	03 81 94 68 49
"Entraide Protestante"	24, avenue Wilson	Montbéliard		03 81 90 21 37
Francas du Doubs / Secteur Nord	12, rue Renaud de Bourgogne	Montbéliard	Jean-Pierre VAUCLAIR	03 81 99 87 00
"Hygiène Sociale du Doubs"	15, avenue Denfert-Rochereau	Besançon		03 81 65 44 44
"La Montagne"	4, rue de la Poste	Etupes	Président : M Jean GENEY	03 81 99 61 00
"Le Roseau"	41, chemin des Torcols	Besançon	Président : M. Roger CHRETIEN Directeur : M Jacques PETIT Responsable relais parental : Mme Annick LABOUREY-BENEZET	03 81 53 12 90
"Les Amis de Jules"				
Les Eclaireurs et Eclaireuses Unionistes de France	12, rue Chardonnerêts	Valentigney		03 81 37 37 30
"Les Galopins"	8, rue de Voujeaucourt	Courcelles-les-Montbéliard		03 81 90 53 79
"Les Petits Poucets"	2, rue des Vergers	Voujeaucourt		03 81 90 51 23
"Les Salins de Bregille"	7, chemin des Monts de Bregille Haut	BESANCON	Président : M.VERDENET Michel Secrétaire de Direction : Mme BRETNER	03 81 65 86 86
Les Scouts de France	Pôle associatif Rue Renaud de Bourgogne	Montbéliard		03 81 91 45 25
"Maison d'Accueil de la Prairie"	8, rue Jean Bauhin	Montbéliard	Président : M. KLOPFENSTEIN Etienne	03 81 95 50 15
"Réussir Ensemble"	58, avenue du 8 mai	Audincourt		03 81 37 40 17
"Servir"	66, rue de Turenne	Valdoie	Président : M. Roger CHARLES	03 81 58 44 00

"SESAME AUTISME "Franche-Comté	11, rue Pierre Peugeot	Hérimoncourt	Président : M. ROUGY Raymond	03 81 30 91 44
Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles	1, rue du Petit Chênois	Montbéliard		03 81 90 21 16 03 81 90 39 18
"Vivre Ensemble"	5 bis, rue Gustave Courbet	Audincourt		03 81 37 11 26

<b>Institution</b>	<b>Adresse</b>	<b>Commune</b>	<b>Responsable</b>	<b>Téléphone</b>
Conseil Général du Doubs / Direction de la Vie Familiale et Sociale	18, rue de la Préfecture	Besançon	Directeur : Pascal HUBERT Adjointe : Sylvie MATHEVON	03 81 25 81 25
DIFS / Protection Maternelle et Infantile	18, rue de la Préfecture	Besançon	Médecin responsable : Dr Claudine IEHLEN	03 81 25 86 40
DIFS / Actions de Santé	18, rue de la Préfecture	Besançon	Médecin responsable : Dr Jacqueline DEBRAND	03 81 25 86 04
DIFS / Aide Sociale à l'Enfance	18, rue de la Préfecture	Besançon	Adjoint au chef de service : Béatrice ROUGY	03 81 25 86 20
DIFS / Aide Sociale Générale	18, rue de la Préfecture	Besançon	Chef de Service : Jacques VIDAL	03 81 25 86 10
DIFS / Insertion-logement	18, rue de la Préfecture	Besançon	Chef de service : Evelyne BRUNAU	03 81 25 86 32
DIFS / AEMS 7	10, rue du Petit-Chênois	Montbéliard	Responsable : Sylvie BODIN	03 81 90 72 42
DIFS / AEMS 8	10, rue du Petit-Chênois	Montbéliard	Responsable : Elisabeth VINIT	03 81 90 72 46
DIFS / AEMS 9	10, rue du Petit-Chênois	Montbéliard	Responsable : Annie MACIAZECK	03 81 90 72 45
Maison du Département	4 place Saint-Martin	Montbéliard	Catherine HUMBERT	03 81 91 09 01
Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard	8, avenue des Alliés	Montbéliard	Président : Louis SOUVET	03 81 31 88 88
CAPM / Direction de l'Animation et de la Solidarité	8, avenue des Alliés	Montbéliard	Directeur : François MONIN	03 81 31 86 35
Sécurité Sociale du Pays de Montbéliard	3, avenue Léon Blum	Montbéliard	M Lionel MANIERE, Mme SCHNEUVLY, Mme GOGUILLOT	03 81 99 11 00
Direction Départementale de la protection Judiciaire de la Jeunesse	15, rue Rivotte	Besançon		03 81 88 95 60
DDPJJ / AEMO Montbéliard	8, rue Massenet	Montbéliard	Mme Pichelin	03 81 99 60 00
Direction Départementale des Actions Sanitaires et Sociales	18, rue de la Préfecture	Besançon	Agnès SOUBEYRAN	03 81 65 58 12
Mutualité Française du Doubs	3, rue de l'Ecole Française	Montbéliard		03 81 32 10 36
Direction Départementale de l'Equipement	6, rue Roussillon	BESANCON		03 81 65 65 62
Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports	27, rue Alfred Sancey	Besançon		03 81 41 26 26
SAFC : Société Anonyme d'HLM de Franche-Comté	34, rue de la Combe aux Biches	Montbéliard		03 81 99 16 16



## Tableurs SIG

Identifiant	Type	Catégorie	Nom	Adresse	Commune	N°	Code Rivoli	Code Com	Nb de places
	Accueil extrascolaire		Centre-Ville	12 rue des Ecoles	Arbouans	12	Z180	25020	
	Accueil extrascolaire		Forges	57 bis Grande rue	Audincourt	54	Z455	25031	
	Accueil extrascolaire		Champs-Montants	14 avenue Foch	Audincourt	14	Z360	25031	
	Accueil extrascolaire		Ecole Victor Hugo	66, rue des Champs de l'Essart	Audincourt	66	Z173	25031	
	Accueil extrascolaire		Centre Groupe Scolaire	rue des Ecole	Bart		Z260	25043	
	Accueil extrascolaire		Gavroche	rue des Ecoles	Bavans		Z340	25048	
	Accueil extrascolaire		Jean Jaurès	rue Léonard de Vinci	Béthencourt		Z350	25057	
	Accueil extrascolaire		Stade Municipal	12, ter rue de Champvallou	Béthencourt	12	Z110	25057	
	Accueil extrascolaire		Groupe scolaire	rue de la Gare	Dasle		Z220	25196	
	Accueil extrascolaire		Local Jeunes	1, rue Pergaud	Etupes	1	Z480	25228	
	Accueil extrascolaire		Groupe scolaire Victor-Hugo	9 rue des Nations	Exincourt	9	Z920	25230	
	Accueil extrascolaire		Groupe scolaire Rondelot	17 rue Cuvier	Exincourt	17	Z320	25230	
	Accueil extrascolaire		Maison de l'Enfant	rue de Verdun	Fesch-le-Châtel		Z480	25237	
	Accueil extrascolaire		Fort Lachaux	rue de Normandie	Grand-Charmont		Z330	25284	
	Accueil extrascolaire		Centre Maternelle	Fort Lachaux	Grand-Charmont		Z145	25284	
	Accueil extrascolaire		Club Ados	place Dolain Minbourg	Grand-Charmont		Z132	25284	
	Accueil extrascolaire		Club Ados	rue de Picardie	Grand-Charmont		Z380	25284	
	Accueil extrascolaire		Groupe scolaire du Centre	rue Frédéric Bataille	Grand-Charmont		Z160	25284	
	Accueil extrascolaire		Centre culturel polyvalent	3 rue de l'ancienne Mairie	Hérimoncourt	3	Z10	25304	
	Accueil extrascolaire		Local Jeunes	rue de Lannes	Mandeure		Z210	25367	
	Accueil extrascolaire		Victor Hugo	2, rue de Lamartine	Montbéliard	2	Z1140	25388	
	Accueil extrascolaire		Alouettes	boulevard Victor Hugo	Montbéliard		Z1890	25388	
	Accueil extrascolaire		Saint-Aubin	rue Claude Debussy	Montbéliard		Z445	25388	
	Accueil extrascolaire		Ecole F. Bataille	rue Vincent Van Gogh	Montbéliard		Z1903	25388	
	Accueil extrascolaire		Ecole Maternelle	rue Frédéric Bataille	Nommay		Z280	25428	
	Accueil extrascolaire		Salle Polyvalente	80 route de Besançon	Sainte-Suzanne	80	Z20	25526	
	Accueil extrascolaire		Petit-Bois	rue de la Fonderie	Seloncourt		Z210	25539	
	Accueil extrascolaire		Pézole	17 rue du Château d'eau	Seloncourt	17	Z110	25539	
	Accueil extrascolaire		Buis	rue de Pontarlier	Sochaux		Z270	25547	
	Accueil extrascolaire		Pergaud	rue César Franck	Valentigney		Z280	25580	
	Accueil extrascolaire		Salle Jean Jaurès	14 bis rue Gustave Courbet	Valentigney	14	Z680	25580	
	Accueil extrascolaire		Local Jeunes	rue Georges Frédéric Parrot	Valentigney		Z635	25580	
	Accueil extrascolaire		Ecole des Myosotis	20 rue de Brognard	Vieux-Charmont	20	Z100	25614	
	Accueil extrascolaire		Ecole des Fontaines	Place Boudry	Voujeaucourt		Z67	25632	
	Accueil extrascolaire			Impasse du Prince	Voujeaucourt		Z563	25632	
	Accueil extrascolaire			rue des Fontaines	Voujeaucourt		Z314	25632	
	Accueil Pêriscolaire de loisirs			12 rue des Ecoles	Arbouans	12	Z180	25020	
	Accueil Pêriscolaire de loisirs			8, rue des Ecoles	Audincourt	8	Z320	25031	
	Accueil Pêriscolaire de loisirs			57 bis Grande rue	Audincourt	57	Z455	25031	
	Accueil Pêriscolaire de loisirs			66, rue des Champs de l'Essart	Audincourt	66	Z173	25031	
	Accueil Pêriscolaire de loisirs			7, rue des Vergers	Audincourt	7	Z1030	25031	
	Accueil Pêriscolaire de loisirs			5, rue Renaud	Audincourt	5	Z870	25031	
	Accueil Pêriscolaire de loisirs			5, rue des Vergers	Audincourt	5	Z1030	25031	
	Accueil Pêriscolaire de loisirs			63, avenue du 8 mai	Audincourt	63	Z485	25031	
	Accueil Pêriscolaire de loisirs			rue de la Chapelle	Audincourt		Z180	25031	
	Accueil Pêriscolaire de loisirs			rue des Ecoles	Bavans		Z340	25048	
	Accueil Pêriscolaire de loisirs			41, Grande rue	Bavans	41	Z720	25048	
	Accueil Pêriscolaire de loisirs			rue Léonard de Vinci	Béthencourt		Z350	25057	
	Accueil Pêriscolaire de loisirs			7, rue Buffon	Béthencourt	7	Z70	25057	
	Accueil Pêriscolaire de loisirs			8 rue de Voujeaucourt	Courcelles-lès-Montbéliard	8	Z340	25170	
	Accueil Pêriscolaire de loisirs			4, rue de la Poste	Etupes	4	Z650	25228	
	Accueil Pêriscolaire de loisirs			9 rue des Nations	Exincourt	9	Z920	25230	
	Accueil Pêriscolaire de loisirs			rue de Verdun	Fesch-le-Châtel		Z480	25237	
	Accueil Pêriscolaire de loisirs			rue du 18 novembre	Fesch-le-Châtel		Z153	25237	
	Accueil Pêriscolaire de loisirs			rue de Normandie	Grand-Charmont		Z330	25284	
	Accueil Pêriscolaire de loisirs			Fort Lachaux	Grand-Charmont		Z145	25284	
	Accueil Pêriscolaire de loisirs			place Dolain Minbourg	Grand-Charmont		Z132	25284	

Accueil PÉriscolaire de loisirs		rue de Picardie	Grand-Charmont	Z380	25284	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		rue Frédéric Bataille	Grand-Charmont	Z160	25284	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		rue du Stade	Grand-Charmont	Z480	25284	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		rue du Docteur Quelet	Hérimoncourt	Z220	25304	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		24 rue du Stade	Hérimoncourt	24 Z420	25304	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		24, rue de l'Eglise	Mandeure	24 Z110	25367	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		rue Samuel Marti	Montbéliard	Z1740	25388	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		2, rue de Lamartine	Montbéliard	2 Z1140	25388	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		14, rue Saint Maimboeuf	Montbéliard	14 Z1710	25388	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		boulevard Victor Hugo	Montbéliard	Z1890	25388	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		rue Claude Debussy	Montbéliard	Z445	25388	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		rue Vincent Van Gogh	Montbéliard	Z1903	25388	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		2, cour des Halles	Montbéliard	2 Z920	25388	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		14, rue du Petit Chinois	Montbéliard	14 Z1420	25388	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		rue du Mont-Bart prolongée	Montbéliard	Z1310	25388	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		rue Renaud de Bourgogne	Montbéliard	Z1610	25388	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		rue Jacques Ferrand	Montbéliard	Z1630	25388	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		rue Jean Mermoz	Montbéliard	Z1063	25388	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		18 boulevard Victor Hugo	Montbéliard	18 Z1890	25388	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		rue Maurice Ravel	Montbéliard	Z1255	25388	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		rue de la Fonderie	Seloncourt	Z210	25539	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		rue du Château d'eau	Seloncourt	Z110	25539	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		rue de Pontarlier	Sochaux	Z270	25547	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		rue des Chênes	Sochaux	Z50	25547	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		rue César Franck	Valentigney	Z280	25580	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		14 bis rue Gustave Courbet	Valentigney	14 Z680	25580	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		10, rue Carnot	Valentigney	10 Z240	25580	
Accueil PÉriscolaire de loisirs			Valentigney		25580	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		rue des Glaces	Valentigney	Z640	25580	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		Impasse du Prince	Voujaucourt	Z563	25632	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		rue des Fontaines	Voujaucourt	Z314	25632	
Accueil PÉriscolaire de loisirs		rue du 52ème RI	Voujaucourt	Z110	25632	
Accueil pour l'aide aux devoirs	Primaire	40 avenue du 8 mai	Audincourt	40 Z485	25031	44
Accueil pour l'aide aux devoirs	Primaire	40 avenue du 8 mai	Audincourt	40 Z485	25031	17
Accueil pour l'aide aux devoirs	Primaire	14 rue des Grands Bois	Audincourt	14 Z457	25031	18
Accueil pour l'aide aux devoirs	Primaire	5 rue Gustave Courbet	Audincourt	5 Z285	25031	16
Accueil pour l'aide aux devoirs	Collège	5 rue Gustave Courbet	Audincourt	5 Z285	25031	18
Accueil pour l'aide aux devoirs	Collège	24 rue du Standd de Tir	Audincourt	24 Z980	25031	15
Accueil pour l'aide aux devoirs	Primaire	rue de la Berge	Bavans	Z110	25048	29
Accueil pour l'aide aux devoirs	Primaire	rue de Anémaones	Bavans	Z110	25048	29
Accueil pour l'aide aux devoirs	Primaire	1 rue Buffon	Béthoncourt	1 Z70	25057	45
Accueil pour l'aide aux devoirs	Primaire	rue de Champvallon	Béthoncourt	Z110	25057	30
Accueil pour l'aide aux devoirs	Collège	37 rue de Champvallon	Béthoncourt	37 Z110	25057	15
Accueil pour l'aide aux devoirs	Primaire	1 rue Buffon	Béthoncourt	1 Z70	25057	19
Accueil pour l'aide aux devoirs	Primaire	1 rue Louis Pergaud	Etupes	1 Z480	25228	42
Accueil pour l'aide aux devoirs	Collège	20 rue de Taillecourt	Etupes	20 Z750	25228	12
Accueil pour l'aide aux devoirs	Primaire	1 rue de Normandie	Grand-Charmont	1 Z330	25284	15
Accueil pour l'aide aux devoirs	Primaire	5 rue de Picardie	Grand-Charmont	5 Z380	25284	15
Accueil pour l'aide aux devoirs	Primaire	2 rue Bataille	Grand-Charmont	2 Z160	25284	15
Accueil pour l'aide aux devoirs	Primaire	2 rue des Paquerettes	Grand-Charmont	2 Z340	25284	15
Accueil pour l'aide aux devoirs	Collège	21 rue de Gascogne	Grand-Charmont	21 Z170	25284	30
Accueil pour l'aide aux devoirs	Primaire	3 rue du Breuil	Mandeure	3 Z25	25367	91
Accueil pour l'aide aux devoirs	Collège	3 rue du Breuil	Mandeure	3 Z25	25367	19
Accueil pour l'aide aux devoirs	Primaire	rue Jean Mermoz	Montbéliard	Z1063	25388	20
Accueil pour l'aide aux devoirs	Primaire	rue Claude Debussy	Montbéliard	Z445	25388	50
Accueil pour l'aide aux devoirs	Primaire	46 rue de Grand-Charmont	Montbéliard	46 Z850	25388	24
Accueil pour l'aide aux devoirs	Primaire	18 boulevard Victor Hugo	Montbéliard	18 Z1890	25388	30
Accueil pour l'aide aux devoirs	Primaire	6 rue Paul Pesty	Montbéliard	6 Z1410	25388	15
Accueil pour l'aide aux devoirs	Collège	rue des Vignottes	Seloncourt	Z460	25539	43
Accueil pour l'aide aux devoirs	Collège	rue des Vignottes	Seloncourt	Z460	25539	27

	Accueil pour l'aide aux devoirs	Primaire		1 rue Louis Pergaud	Valentigney	1 Z850	25580	80
	Accueil pour l'aide aux devoirs	Primaire		78 rue Sous Roche	Valentigney	78 Z1121	25580	15
	Accueil pour l'aide aux devoirs	Collège		22 rue des Carrières	Valentigney	22 Z250	25580	44
	Accueil pour l'aide aux devoirs	Collège		avenue des Bruyères	Valentigney	Z182	25580	13
	Accueil pour l'aide aux devoirs	Lycée		rue des Carrières	Valentigney	Z250	25580	13
	Accueil pour l'aide aux devoirs	Primaire		152 rue du 152 ème RI	Voujeaucourt	152 Z110	25632	12
250013844	Accueil de la petite enfance	Crèche familiale	Crèche familiale de la ville d'Audincourt	8 avenue Aristide Briand	Audincourt	8 Z40	25031	30
250005089	Accueil de la petite enfance	Halte-garderie	Halte-Garderie "Le Petit Prince"	60 rue de la Combe Mirey	Audincourt	60 Z279	25031	20
	Accueil de la petite enfance	Halte-garderie	Halte-Garderie	4 rue de l'étoile	Bavans	4 Z360	25048	20
250014057	Accueil de la petite enfance	Halte-garderie	Halte-Garderie "Les Petits Loups"	rue Buffon	Béthoncourt	Z70	25057	20
	Accueil de la petite enfance	Crèche collective/halte-garderie	Halte-Garderie / Crèche collective	9 rue des roses	Etupes	9 Z710	25228	25
	Accueil de la petite enfance	Halte-garderie	Halte-Garderie "La Souris Verte"	10 rue des Flandres	Grand-Charmont	10 Z140	25284	20
	Accueil de la petite enfance	Crèche collective/halte-garderie	Halte-Garderie / Crèche collective	8 rue Pierre Peugeot	Hérimoncourt	8 Z340	25304	20
	Accueil de la petite enfance	Crèche collective/halte-garderie	Halte-Garderie / Crèche collective "La Manduline"	4 rue des écoles	Mandeure	4 Z100	25367	20
	Accueil de la petite enfance	Crèche collective	Crèche du Centre Hospitalier A. Bouilloche	4 boulevard du 21ème chasseur	Montbéliard	4 Z1905	25388	60
250013836	Accueil de la petite enfance	Crèche collective	Crèche collective "La Pomme Verte"	2 rue Hélène Boucher	Montbéliard	2 Z935	25388	24
250007168	Accueil de la petite enfance	Crèche familiale	Crèche familiale	11 rue Maurice Ravel	Montbéliard	11 Z1255	25388	50
250005162	Accueil de la petite enfance	Halte-garderie	Crèche / Halte-garderie "Les Virelitous"	avenue des Alliés	Montbéliard	Z50	25388	10
250005170	Accueil de la petite enfance	Halte-garderie	Halte-Garderie "Les Petits Mousmes"	rue Frédéric Chopin	Montbéliard	Z415	25388	20
250005386	Accueil de la petite enfance	Halte-garderie	Halte-garderie "La Chiffogne"	rue Frédéric Thourot	Montbéliard	Z780	25388	20
250013992	Accueil de la petite enfance	Crèche collective/halte-garderie	Mini crèche / Halte-garderie "La Flûte Enchantée"	rue du château d'eau	Seloncourt	Z110	25539	20
250005188	Accueil de la petite enfance	Halte-garderie	Halte-Garderie	1 rue des chênes	Sochaux	1 Z50	25547	20
250005394	Accueil de la petite enfance	Halte-garderie	Halte-Garderie "Lou Bré"	2 rue P-J Proudhon	Valentigney	2 Z1000	25580	20
250013885	Accueil de la petite enfance	Crèche collective/halte-garderie	Mini crèche / Halte-garderie "Les Petits Poucets"	2 rue des vergers	Voujeaucourt	2 Z680	25632	16
	MJC, MPT, CS	MJC	CS	5, rue des Vergers	Audincourt Centre	5 Z1030	25031	
	MJC, MPT, CS	MJC	CS	63, avenue du 8 mai	Audincourt Champs-Montants	63 Z485	25031	
	MJC, MPT, CS	MPT	CS	41, Grande rue	Bavans	41 Z720	25048	
	MJC, MPT, CS	CSCB	CS	7, rue Buffon	Béthoncourt	7 Z70	25057	
	MJC, MPT, CS	MPT / MJC		rue de la Mairie	Dambenois	Z65	25188	
	MJC, MPT, CS	Trame	CS	6, rue du Stade	Grand-Charmont	6 Z480	25284	
	MJC, MPT, CS	MJC		2, cour des Halles	Montbéliard Centre	2 Z920	25388	
	MJC, MPT, CS	MJC	CS	14, rue du Petit Chénois	Montbéliard Petite-Hollande	14 Z1420	25388	
	MJC, MPT, CS	MPT / MJC		138, rue du Général Leclerc	Seloncourt	138 Z265	25539	
	MJC, MPT, CS	MJC		6, rue de la Poste	Sochaux	6 Z275	25547	
	MJC, MPT, CS	MPT / MJC		10, rue Carnot	Valentigney	10 Z240	25580	
	MJC, MPT, CS	CS	CS	14 bis, rue Gustave Courbet	Valentigney Les Buis	14 Z680	25580	

Gérant	Public concerné	Age	Adressage
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
AOE			
AOE			
AOE			
AOE			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Franças			
Ecole privée Notre Dame			
Franças			
Franças			
Franças			
Mairie d'Audincourt			
MJC Centre			
MJC Champs-Montants			
Scouts de France			
Franças			
Centre social - AGASC- MPT			
Franças			
Centre social - CSCB			
Association les Galopins			
Mairie d'Etupes			
Franças			
Eclaireurs unionistes de France			
Mairie de Fesches			
Franças/ AOE			
Franças			
Franças			

Francas	
Francas	
Centre social - Trame	
ADAPEI	
Mairie Espace Jeunes	
Ecole privée de Mandeuve	
Association les Amis de Jules	
Francas	
Ecole privée Saint-Maimboeuf	
Francas	
Francas	
Francas	
MJC Centre Image	
MJC Petite Hollande	
Scouts de France	
Scouts de France	
Mairie de Montbéliard	
Mairie de Montbéliard	
Mairie de Montbéliard	
Mairie de Montbéliard	
Francas	
Eclaireurs unionistes de France	
Francas	
Francas	
Francas	
MJC	
Scouts de France	
Eclaireurs unionistes de France	
Francas	
Francas	
Eclaireurs unionistes de France	
Réussir Ensemble	Ecole primaire G. Edme
MJC Champs-Montants	Ecole primaire G. Edme
MJC Champs-Montants	Ecole primaire sur les Vignes
Vivre Ensemble	Ecoles primaires de la commune
Vivre Ensemble	Collèges de la commune
Centre Social des Buis	Collège Jean Bauhin
AGASC Bavans	Ecole primaire Champerriet
AGASC Bavans	Ecole primaire Bel Air
CSCB	Ecole primaire Victor Hugo
CSCB	Ecole Primare Jean Jaurès
CSCB	Collège Anatole France
UD CSF	Ecole primaire Victor Hugo
Asso "La Montagne"	Ecole primaire Louis Pergaud
Asso "La Montagne"	Collège Paul Langevin
Trame	Ecole primaire Pierre Curie
Trame	Ecole primaire Louis Pergaud
Trame	Ecole primaire Frédéric Bataille
Trame	Ecole primaire Fort Lachaux
Trame	Collège Gustave Courbet
CCPD	Ecoles primaires de la commune
CCPD	Collèges de la commune
UD CSF	Ecole primaire Coteau Jouvent
Coup de Pouce	Ecole primaire Les Alouettes
MJC Centre Image	Ecole primaire Sous la Chauxt
Francas	Ecole primaire Victor Hugo
Francas	Ecole primaire Citadelle
Réussir Ensemble	Collèges des Hautes Vignes
MJC Champs-Montants	Collèges des Hautes Vignes



Centre Social des Buis	Ecole primaire Donzelot	0-3 ans
Centre Social des Buis	Ecole primaire sous les Roches	3 mois - 6 ans
Centre Social des Buis	Collège des Tâles	3 mois - 6 ans
Centre Social des Buis	Collège des Bruyères	3 mois - 6 ans
Centre Social des Buis	Lycée Armand Peugeot	3 mois - 6 ans
UD CSF	Ecoles primaires de la commune	3 mois - 6 ans
Commune		0-3 ans
Commune		3 mois - 6 ans
Association		3 mois - 6 ans
CAF		3 mois - 6 ans
Commune		3 mois - 6 ans
CAF		3 mois - 6 ans
Commune		0-3 ans
Commune		3 mois - 6 ans
Centre Hosp.		2 mois - 3 ans
CCAS		0-3 ans
CCAS		3 mois - 3 ans
CCAS		3 mois - 6 ans
CCAS		3 mois - 6 ans
CAF		3 mois - 6 ans
Commune		3 mois - 6 ans
Commune		3 mois - 6 ans
CAF		3 mois - 6 ans
Association		2 mois -6 ans

Identifiant	Type	Catégorie	Nom	Adresse	Commune	N°	Code Rivoli	Code Com	Nb de places
	Accueil extrascolaire		Centre-Ville	12 rue des Ecoles	Arbouans	12	Z180	25020	
	Accueil extrascolaire		Forges	57 bis Grande rue	Audincourt	54	Z455	25031	
	Accueil extrascolaire		Champs-Montants	14 avenue Foch	Audincourt	14	Z360	25031	
	Accueil extrascolaire		Ecole Victor Hugo	66, rue des Champs de l'Essart	Audincourt	66	Z173	25031	
	Accueil extrascolaire		Centre Groupe Scolaire	rue des Ecole	Bart		Z260	25043	
	Accueil extrascolaire		Gavroche	rue des Ecoles	Bavans		Z340	25048	
	Accueil extrascolaire		Jean Jaurès	rue Léonard de Vinci	Béthoncourt		Z350	25057	
	Accueil extrascolaire		Stade Municipal	12, ter rue de Champvallon	Béthoncourt	12	Z110	25057	
	Accueil extrascolaire		Groupe scolaire	rue de la Gare	Dasle		Z220	25196	
	Accueil extrascolaire		Local Jeunes	1, rue Pergaud	Etupes	1	Z480	25228	
	Accueil extrascolaire		Groupe scolaire Victor-Hugo	9 rue des Nations	Exincourt	9	Z920	25230	
	Accueil extrascolaire		Groupe scolaire Rondelot	17 rue Cuvier	Exincourt	17	Z320	25230	
	Accueil extrascolaire		Maison de l'Enfant	rue de Verdun	Fesches-le-Châtel		Z480	25237	
	Accueil extrascolaire		Fort Lachaux	rue de Normandie	Grand-Charmont		Z330	25284	
	Accueil extrascolaire		Centre Maternelle	Fort Lachaux	Grand-Charmont		Z145	25284	
	Accueil extrascolaire		Club Ados	place Dolain Minbourg	Grand-Charmont		Z132	25284	
	Accueil extrascolaire		Club Ados	rue de Picardie	Grand-Charmont		Z380	25284	
	Accueil extrascolaire		Groupe scolaire du Centre	rue Frédéric Bataille	Grand-Charmont		Z160	25284	
	Accueil extrascolaire		Centre culturel polyvalent	3 rue de l'ancienne Mairie	Hérimoncourt	3	Z10	25304	
	Accueil extrascolaire		Local Jeunes	rue de Lannes	Mandeure		Z210	25367	
	Accueil extrascolaire		Victor Hugo	2, rue de Lamartine	Montbéliard	2	Z1140	25388	
	Accueil extrascolaire		Alouettes	boulevard Victor Hugo	Montbéliard		Z1890	25388	
	Accueil extrascolaire		Saint-Aubin	rue Claude Debussy	Montbéliard		Z445	25388	
	Accueil extrascolaire		Ecole F. Bataille	rue Vincent Van Gogh	Montbéliard		Z1903	25388	
	Accueil extrascolaire		Ecole Maternelle	rue Frédéric Bataille	Nommay		Z280	25428	
	Accueil extrascolaire		Salle Polyvalente	80 route de Besançon	Sainte-Suzanne	80	Z20	25526	
	Accueil extrascolaire		Ecole Maternelle du centre	rue de la Fonderie	Seloncourt		Z210	25539	
	Accueil extrascolaire		Petit-Bois	17 rue du Château d'eau	Seloncourt	17	Z110	25539	
	Accueil extrascolaire		Pézolet	rue de Pontarlier	Sochaux		Z270	25547	
	Accueil extrascolaire		Buis	rue César Franck	Valentigney		Z280	25580	
	Accueil extrascolaire		Pergaud	14 bis rue Gustave Courbet	Valentigney	14	Z680	25580	
	Accueil extrascolaire		Salle Jean Jaurès	rue Georges Frédéric Parrot	Valentigney		Z635	25580	
	Accueil extrascolaire		Local Jeunes	20 rue de Brognard	Vieux-Charmont	20	Z100	25614	
	Accueil extrascolaire		Ecole des Myosotis	Place Boudry	Voujeaucourt		Z67	25632	
	Accueil extrascolaire		Ecole des Fontaines	Impasse du Prince	Voujeaucourt		Z563	25632	
	Accueil Périscolaire de loisirs			rue des Fontaines	Voujeaucourt		Z314	25632	
	Accueil Périscolaire de loisirs			12 rue des Ecoles	Arbouans	12	Z180	25020	
	Accueil Périscolaire de loisirs			8, rue des Ecoles	Audincourt	8	Z320	25031	
	Accueil Périscolaire de loisirs			57 bis Grande rue	Audincourt	57	Z455	25031	
	Accueil Périscolaire de loisirs			66, rue des Champs de l'Essart	Audincourt	66	Z173	25031	
	Accueil Périscolaire de loisirs			7, rue des Vergers	Audincourt	7	Z1030	25031	
	Accueil Périscolaire de loisirs			5, rue Renaud	Audincourt	5	Z870	25031	
	Accueil Périscolaire de loisirs			5, rue des Vergers	Audincourt	5	Z1030	25031	
	Accueil Périscolaire de loisirs			63, avenue du 8 mai	Audincourt	63	Z485	25031	
	Accueil Périscolaire de loisirs			rue de la Chapelle	Audincourt		Z180	25031	
	Accueil Périscolaire de loisirs			rue des Ecoles	Bavans		Z340	25048	
	Accueil Périscolaire de loisirs			41, Grande rue	Bavans	41	Z720	25048	
	Accueil Périscolaire de loisirs			rue Léonard de Vinci	Béthoncourt		Z350	25057	
	Accueil Périscolaire de loisirs			7, rue Buffon	Béthoncourt	7	Z70	25057	
	Accueil Périscolaire de loisirs			8 rue de Voujeaucourt	Courcelles-lès-Montbéliard	8	Z340	25170	
	Accueil Périscolaire de loisirs			4, rue de la Poste	Etupes	4	Z650	25228	
	Accueil Périscolaire de loisirs			9 rue des Nations	Exincourt	9	Z920	25230	
	Accueil Périscolaire de loisirs			rue de Verdun	Fesches-le-Châtel		Z480	25237	
	Accueil Périscolaire de loisirs			rue du 18 novembre	Fesches-le-Châtel		Z153	25237	
	Accueil Périscolaire de loisirs			rue de Normandie	Grand-Charmont		Z330	25284	
	Accueil Périscolaire de loisirs			Fort Lachaux	Grand-Charmont		Z145	25284	
	Accueil Périscolaire de loisirs			place Dolain Minbourg	Grand-Charmont		Z132	25284	

Identifiant	Type	Catégorie	Nom	Adresse	Commune	N°	Code Rivoli	Code Com
	CMS			2, rue Renaud	Audincourt	2	Z870	25031
	CMS			60, rue de la Combe Mirey	Audincourt	60	Z279	25031
	CMS			rue Buffon	Béthoncourt		Z70	25057
	CMS			rue du Château	Etupes		Z130	25228
	CMS			rue du Poitou	Grand-Charmont	2	Z400	25284
	CMS			2, rue des Gravieres	Mandeure		Z190	25367
	CMS			rue Frédéric Thourot	Montbéliard		Z780	25388
	CMS			10, rue du Petit-Chénois	Montbéliard	10	Z1420	25388
	CMS			2, rue de la Fonderie	Seloncourt	2	Z210	25359
	CMS			4, rue de l'Hôtel de Ville	Sochaux	4	Z155	25357
	CMS			2, rue P-J Proudhon	Valentigney	2	Z1000	25580
	CMS			16, rue des Chintres	Valentigney	16	Z365	25580
CCAS25020	CCAS			23,rue des Ecoles	Arbouans	23	Z180	25020
CCAS25031	CCAS			8, avenue Aristide Briand	Audincourt	8	Z40	25031
CCAS25040	CCAS			16, Grande rue	Badevel	16	Z113	25040
CCAS25043	CCAS			1, rue de la Mairie	Bart	1	Z380	25043
CCAS25048	CCAS			1, rue des Fleurs	Bavans	1	Z400	25048
CCAS25057	CCAS			rue Léon Contejean	Béthoncourt		Z347	25057
CCAS25170	CCAS			10 rue de Voujeaucourt	Courcelles-les-Montbéliard	10	Z340	25170
CCAS25190	CCAS			Grande rue	Dampierre-les-Bois		Z460	25190
CCAS25196	CCAS			15, rue Centrale	Dasle	15	Z80	25196
CCAS25228	CCAS			4, rue de la Poste	Etupes	4	Z650	25228
CCAS25230	CCAS			41, rue du Croissant	Exincourt	41	Z280	25230
CCAS25237	CCAS			Place de la Mairie	Fesch-le-Châtel		Z299	25237
CCAS25284	CCAS			21, rue Pierre Currie	Grand-Charmont	21	Z390	25284
CCAS25304	CCAS			3, rue Pierre Peugeot	Hérimoncourt	3	Z340	25304
CCAS25367	CCAS			7, rue du Breuil	Mandeure	7	Z25	25367
CCAS25388	CCAS			11, rue Maurice Ravel	Montbéliard	11	Z1255	25388
CCAS25428	CCAS			Grande rue	Nommay		Z325	25428
CCAS25526	CCAS			62, rue de Besançon	Sainte-Suzanne	62	Z20	25526
CCAS25539	CCAS			Place du 8 Mai	Seloncourt		Z233	25539
CCAS25547	CCAS			4, rue de l'Hôtel de Ville	Sochaux	4	Z155	25547
CCAS2555	CCAS			4, rue du Cimetière	Taillecourt	4	Z20	25555
CCAS25580	CCAS			Place Emile Peugeot	Valentigney		Z500	25580
CCAS25586	CCAS			2, rue des Damas	Vandoncourt	2	Z19	25586
CCAS25614	CCAS			39, rue de Belfort	Vieux-Charmont	39	Z60	25614
CCAS25632	CCAS			Place Boudry	Voujeaucourt		Z67	25632
250004421	Etablissement pour personnes âgées	Foyer logement	Foyer logement Jean Boissière	10 rue Desazard de Montgail	Montbéliard	10	Z450	25388
250010659	Etablissement pour personnes âgées	Unité de Vie	Unité de Vie de Bavans	1 Grande rue	Bavans	1	Z720	25048
250010667	Etablissement pour personnes âgées	Unité de Vie	Unité de Vie de Seloncourt	22 rue Lannes Dessus	Seloncourt	22	Z250	25539
250010691	Etablissement pour personnes âgées	Unité de Vie	Unité de Vie de Sochaux	22 rue F Jacquet	Sochaux	22	Z171	25547
250011624	Etablissement pour personnes âgées	Unité de Vie	Unité de Vie d'Etupes	rue Pasteur	Etupes		Z610	25228
250002128	Etablissement pour personnes âgées	Etablissement médico-social public	Maison de retraite "La Résidence du Parc"	route de Belchamp	Valentigney		Z150	25580
250008349	Etablissement pour personnes âgées	Etablissement médico-social privé	Résidence Pierre Frédéric Surleau	42 avenue Wilson	Montbéliard	42	Z1930	25388
250007242	Etablissement pour personnes âgées	Etablissement public de santé	Maison André Joly	rue du Maréchal Juin	Montbéliard		Z1251	25388
	Etablissement pour personnes âgées	Etablissement privé de santé	Les Ophéliades	7 avenue Georges Pompidou	Montbéliard	7	Z1508	25388
250009354	Etablissement pour personnes âgées	Etablissement pour pers handi mentales	Pavillon personnes âgées ADAPEI	rue Paupin	Seloncourt		Z320	25539
	Etablissement pour personnes handicapées mentales	CLIS	Groupe scolaire Bouloche	rue Ravel	Montbéliard		Z1255	25388
	Etablissement pour personnes handicapées mentales	CLIS	Groupe scolaire "Les Castors"	15, rue des Acacias	Audincourt	15	Z10	25031
250002185	Etablissement pour personnes handicapées mentales	IMP	IMP "la Bouloie"	rue du Docteur Quelet	Hérimoncourt		Z220	25304
250005022	Etablissement pour personnes handicapées mentales	IMPRO	IMPRO " La Bouloie"	rue du Docteur Quelet	Hérimoncourt		Z220	25304
250000130	Etablissement pour personnes handicapées mentales	IMPRO	IMPRO " La Maletière"	15, rue d'Audincourt	Seloncourt	15	Z20	25539
250005048	Etablissement pour personnes handicapées mentales	Internat	Internat "La Bouloie"	rue du Docteur Quelet	Hérimoncourt		Z220	25304
250000148	Etablissement pour personnes handicapées mentales	Centre de jour	Centre de jour "Les Longines"	78, rue Villedieu	Valentigney	78	Z1210	25580
250005642	Etablissement pour personnes handicapées mentales	MAS	MAS "Le Bannot"	91, rue du Bannot	Seloncourt	91	Z30	25539
250004744	Etablissement pour personnes handicapées mentales	Foyer	Foyer "Le Patio"	rue Paupin	Seloncourt		Z320	25539
	Etablissement pour personnes handicapées mentales	Foyer	Foyer "Plein cœur"	ZA Plein Cœur	Taillecourt		Z	25555

250008380	Etablissement pour personnes handicapées mentales	Centre d'accueil	Centre d'accueil "La Fontaine"	48, rue Viette	Seloncourt	48	Z450	25539
250004751	Etablissement pour personnes handicapées mentales	Foyer en milieu ouvert	Foyer en milieu ouvert	91, rue du Bannot	Seloncourt	91	Z30	25539
250004603	Etablissement pour personnes handicapées mentales	Foyer en milieu ouvert	Foyer en milieu ouvert	9, cour de l'Orangerie	Audincourt	9	Z720	25031
250010477	Etablissement pour personnes handicapées mentales	Foyer en milieu ouvert	Foyer en milieu ouvert	8, rue du Château	Audincourt	8	Z220	25031
250010469	Etablissement pour personnes handicapées mentales	Foyer en milieu ouvert	Foyer en milieu ouvert	9, rue des Vergers	Audincourt	9	Z1030	25031
250010956	Etablissement pour personnes handicapées mentales	Foyer en milieu ouvert	Foyer en milieu ouvert	8, rue Massenet	Montbéliard	8	Z1253	25388
250004827	Etablissement pour personnes handicapées mentales	Ateliers sous tutelle	Ateliers sous tutelle	88, rue des Verriers	Etupes	88	Z1430	25228
250004678	Etablissement pour personnes handicapées mentales	Ateliers sous tutelle	Ateliers sous tutelle	rue du Canal	Exincourt		Z120	25230
250005659	Etablissement pour personnes handicapées mentales	Ateliers sous tutelle	Jardiflor	91, rue du Bannot	Seloncourt	91	Z30	25539
	Etablissement pour personnes handicapées mentales	Logis	Logis	16, rue Massenet	Montbéliard	16	Z1253	25388
	Etablissement pour personnes handicapées mentales	Logis	Logis	46, rue Viette	Seloncourt	46	Z450	25539
250004744	Etablissement pour personnes handicapées mentales	Pavillon Personnes âgées	Pavillon Personnes âgées	rue Paupin	Seloncourt		Z320	25539
250000155	Etablissement pour personnes handicapées mentales	IMP	IMP "L'Espérel"	27 bis, rue Saint Georges	Montbéliard	27	Z1690	25388
250007960	Etablissement pour personnes handicapées mentales	IME	IME "A la Ville"	11 rue Pierre Peugeot	Hérimoncourt	11	Z340	25304
	Etablissement pour personnes handicapées mentales	Foyer	Foyer "Les Vergers de Sésame"	22, rue du stade	Hérimoncourt	22	Z420	25304
	Hébergement d'urgence	Hébergement d'urgence	Centre d'accueil	24 rue de rose	Montbéliard	24	Z1661	25388
	Hébergement d'urgence	Hébergement d'urgence	Foyer AMAT Audincourt	rue des Mines	Audincourt		Z630	25031
	Hébergement d'urgence	Hébergement d'urgence	Logement SAFC	2 rue de la Charbonnière	Audincourt	2	Z185	25031
	Hébergement d'urgence	Hébergement d'urgence	Logement SAFC	12 rue, Lulli	Montbéliard	12	Z1220	25388
	Hébergement d'urgence	Hébergement d'urgence	Logement SAFC	9 rue du Petit-Chénois	Montbéliard	9	Z1420	25388
	Hébergement d'urgence	Hébergement d'urgence	Logement SAFC	41 rue de Léonard de Vinci	Béthoncourt	41	Z350	25057
	Hébergement d'urgence	Hébergement d'urgence	Logement SAFC	45 rue de la Combe Mirey	Audincourt	45	Z279	25031
	Hébergement d'urgence	Hébergement d'urgence	Maison d'accueil de la Prairie	8, rue Jean Bauhin	Montbéliard	8	Z1020	25388
	Hébergement d'urgence	Hébergement d'urgence	Logements communaux de Valentigney	43, rue Villedieu	Valentigney	43	Z1210	25580
	Hébergement d'urgence	Hébergement d'urgence	Logement SAFC	12, allée Maurice Ravel	Valentigney	12	Z880	25580
	Hébergement d'urgence	Hébergement d'urgence	Logement SAFC	5, allée Jean Léon Gérôme	Valentigney	5	Z747	25580
	Hébergement d'urgence	Hébergement d'urgence	Foyer Gigoux		Valentigney			25580
	Hébergement d'urgence	Hébergement d'urgence	Foyer AMAT Audincourt	rue des Mines	Audincourt		Z630	25031
	Hébergement d'urgence	Hébergement d'urgence	Foyer AMAT Sainte-Suzanne	rue de Roses	Ste-Suzanne		Z200	25526
	Hébergement d'urgence	Hébergement d'urgence	Foyer AMAT Sochaux	rue de l'Hôtel de Ville	Sochaux		Z155	25547
	Hébergement d'urgence	Hébergement d'urgence	Foyer AMAT Sochaux	rue des Sablières	Sochaux		Z307	25547
	Hébergement d'urgence	Hébergement d'urgence	Foyer AMAT Sochaux	rue de l'Hôtel de Ville	Sochaux		Z155	25547
	Hébergement d'urgence	CHRS	CHRS	24 rue de rose	Montbéliard	24	Z1660	25388
	Etablissement d'accueil d'enfants et d'adolescents en difficultés	Centre médico-éducatif	Centre Médico-Educatif "Saint-Exupéry"	8 rue de Montbéliard	Béthoncourt	8	Z390	25057
	Etablissement d'accueil d'enfants et d'adolescents en difficultés	Centre éducatif	Centre éducatif "Grange la Dame"	Chemin de Grange la Dame	Montbéliard		Z873	25388
	Etablissement d'accueil d'enfants et d'adolescents en difficultés	Centre éducatif	Centre éducatif "Grange la Dame"	9 rue de l'Aérodrome	Montbéliard	9	Z5	25388
	Etablissement d'accueil d'enfants et d'adolescents en difficultés	Maison d'enfants à caractère social	Maison d'enfants à caractère social "Villa de	2 rue de Roses	Montbéliard	2	Z1660	25388
	Etablissement d'accueil d'enfants et d'adolescents en difficultés	Centre départemental de l'enfance	Centre départemental de l'Enfance	rue du Caporal Peugeot	Montbéliard		Z210	25388
	Etablissement d'accueil d'enfants et d'adolescents en difficultés	Relais parental	Relais parental	11 rue Georges Bizet	Montbéliard	11	Z828	25388

Nb de places	Gérant	Public concerné	Age	Adressage
56				
24				
24				
24				
24				
70				
71				
80				
90				
12				
	ADAPEI	Handicapés présentant un potentiel	0-9 ans	
	ADAPEI	Handicapés présentant un potentiel	0-9 ans	
50	ADAPEI	Handicapés sévères mixtes	6-14 ans	
40	ADAPEI	Handicapés sévères mixtes	14-20 ans	
120	ADAPEI	Handicapés moyens mixtes	14-20 ans	
32	ADAPEI		8-20 ans	
20	ADAPEI	Polyhandicapés	5-20 ans	
44	ADAPEI	Polyhandicapés	Adultes	
65	ADAPEI	Handicapés profonds mixtes	Adultes	
36	ADAPEI	Handicapés profonds mixtes	Adultes	

16	ADAPEI	Handicapés profonds mixtes	Adultes
8	ADAPEI	Handicapés moyens filles	Adultes
7	ADAPEI	Handicapés moyens garçons	Adultes
7	ADAPEI	Handicapés moyens garçons	Adultes
7	ADAPEI	Handicapés moyens filles	Adultes
10	ADAPEI	Handicapés moyens garçons	Adultes
	ADAPEI	Handicapés moyens mixtes	Adultes
	ADAPEI	Handicapés moyens mixtes	Adultes
	ADAPEI	Handicapés moyens mixtes	Adultes
	ADAPEI		
12	ADAPEI		50 ans
60	Hygiène soc. du D.	Déficients moyens et légers	6-14 ans
15	Sésame Autisme	Autistes psychotiques	13-18 ans
24	Sésame Autisme	Autistes psychotiques	Adultes
18 places	CCAS Montbéliard		
1 chambre	CCAS Audincourt		
1 logement	Entraide Protestante		
1 logement	Entraide Protestante		
1 logement	Entraide Protestante		
1 logement	Entraide Protestante		
1 logement	Entraide Protestante		
24 places	Eglise Evangélique Mennonite		
1 T4	ALPD		
1 T2	ALPD		
1 T2	ALPD		
8 chambres	ALPD		
3 chambres	ALPD		
1 chambre	AMAT		
1 chambre	AMAT		
1 chambre	AMAT		
5 T4	AMAT		
11 places	CCAS Montbéliard		
22	ADDSEA		6-18 ans
50	ASEA		12-21 ans
25	ASEA		15-21 ans
14	Association "Servir"		6-21 ans
12	Conseil Général		0-18 ans
	Association "Le Roseau"		